

**Portrait des besoins et de l'offre  
de services par le milieu  
communautaire sur le territoire  
de la Municipalité régionale de  
comté des Jardins-de-Napierville**

**Étude réalisée pour la Corporation de développement  
communautaire Jardins-de-Napierville**

**RAPPORT DE  
RECHERCHE**

**Réalisé par**  
**Éric Pepin**, professeur en psychologie et chercheur  
**Pierre Spénard**, professeur en sociologie et chercheur  
et  
**Laurie Gilbert**,  
étudiante en Sciences humaines et auxiliaire de recherche

avril 2021



**CRIMST**  
Centre collégial de recherche  
en innovation et en mobilisation  
socioterritoriale

## RÉSUMÉ

Les organismes communautaires répondent à une variété de besoins dans leurs milieux. Ces besoins touchent des clientèles variées. Avoir une vue d'ensemble des ressources, des services et des interventions peut constituer un défi de taille. Répondent-ils adéquatement aux besoins ? Échappent-ils des clientèles ? Le territoire sur lequel œuvrent les organismes présente-t-il des « trous de services » ?

Les besoins de la population sont exprimés périodiquement lors de l'ébauche des différentes politiques municipales. Les journaux locaux font aussi état des ressources communautaires offertes aux citoyens. Ces sources relèvent les « manque » dans la prestation de services par les organismes communautaires. Ces absences sont perçues comme des enjeux. Ces enjeux ont été répertoriés par une analyse de contenu.

Les intervenants ont aussi des inquiétudes face à la prestation des services dans un contexte où les problématiques se multiplient et que les ressources sont rarement suffisantes. Des entrevues auprès de l'ensemble des responsables des organismes ont été réalisées afin de comprendre le changement dans la prestation des services.

Les résultats montrent que les organismes présents sur le territoire de la CDC Jardins-de-Napierville répondent adéquatement aux besoins exprimés sur le territoire. Cependant, l'équilibre reste précaire et les « trous de service » pourraient poindre à l'horizon.

## REMERCIEMENT

Cette étude n'aurait pu voir le jour sans la collaboration des responsables des organismes membres de la CDC Jardins-de-Napierville. Ces personnes ont été généreuses en nous permettant de les rencontrer. Dans le contexte plus difficile que représentaient les mesures sanitaires reliées à la pandémie due à la COVID-19, elles ont été en mesure de répondre avec diligence à nos demandes d'entrevue et nous accommoder afin de créer une ambiance favorable et sécuritaire. Nous tenons à les remercier chaleureusement :

Stéphane Gingras, d'Ambioterra, Claudine Caron-Lavigueur, d'Apprendre en cœur, Jannie Rhéault-Poirier, d'Au cœur des mots, Nycolas Renault d'Action sur la violence et intervention familiale (AVIF), Josée Lacoursière de Bénado, Brigitte Perrier du Carrefour Jeunesse emploi de Saint-Rémi, Manon Brunette du Centre de femmes la Marg'elle, André Henley de la Maison du Goéland, Francesca Barron de la Maison des jeunes de la frontière, Sylvain Rémillard, de la Maison des jeunes Adomissile de Saint-Rémi, Michel Pilon du Réseau d'aide aux travailleuses et travailleurs migrants agricoles du Québec (RATTMAQ), Félix Blackburn et Geneviève Audet de la Société de conservation et d'aménagement des bassins versants de la zone Châteauguay (SCABRIC), Sylvain Roy du Service d'action bénévole, Luc Mercier de la Société d'histoire des XI, Sylvie Rémillard de Sourire sans fin et, en terminant, Sylvie Boyer et Pierre Caza de Vent d'espoir.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>RÉSUMÉ</b>	<b>I</b>
<b>REMERCIEMENT</b>	<b>II</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES</b>	<b>2</b>
<b>LISTE DES ILLUSTRATIONS</b>	<b>4</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>5</b>
<b>PROBLÉMATIQUE</b>	<b>6</b>
<b>LES BESOINS LIÉS À LA SITUATION SOCIODÉMOGRAPHIQUE DE LA MRC DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE</b>	<b>9</b>
SA DÉMOGRAPHIE	9
LE SECTEUR AGRICOLE ET L'IMMIGRATION	10
DIPLOMATION ET REVENU DES MÉNAGES	11
CONDITIONS DE VIE ET PROBLÈMES PSYCHOSOCIAUX	12
<b>LES ENJEUX IDENTIFIÉS DANS LES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA MRC.</b>	<b>14</b>
<b>MÉTHODOLOGIE</b>	<b>15</b>
<b>POPULATION ET ÉCHANTILLON</b>	<b>15</b>
<b>PROCÉDURE DE SÉLECTION</b>	<b>17</b>
<b>LES OUTILS</b>	<b>19</b>
LA GRILLE DE PRÉLÈVEMENT	19
LE SCHÉMA D'ENTREVUE	20
<b>PROCÉDURE DE COLLECTE DE DONNÉES</b>	<b>20</b>

<b>PRÉSENTATION DES DONNÉES</b>	<b>22</b>
<b>L'APPORT DES ORGANISMES À LA COMMUNAUTÉ</b>	<b>22</b>
LES CLIENTÈLES DESSERVIES	23
LES PROBLÉMATIQUES CIBLÉES	25
<b>LES BESOINS DE LA COMMUNAUTÉ</b>	<b>26</b>
LES BESOINS NON COMBLÉS	26
LES BESOINS PARTIELLEMENT COMBLÉS	28
<b>LES DÉFIS ET LES POPULATIONS DIFFICILES À REJOINDRE</b>	<b>30</b>
LES POPULATIONS DIFFICILES À REJOINDRE	30
LES DÉFIS	31
<b>LES CONSÉQUENCES SUR LES PRATIQUES</b>	<b>32</b>
LES CHANGEMENTS DANS LES PRATIQUES DES ORGANISMES	32
LES MODALITÉS D'ADAPTATION DES ORGANISMES	33
<b>L'AMÉLIORATION DES PRATIQUES</b>	<b>34</b>
LES FACILITATEURS	34
LES OBSTACLES	36
<b>ANALYSE DES DONNÉES</b>	<b>40</b>
<b>L'ADÉQUATION ENTRE L'OFFRE DE SERVICES ET LES POLITIQUES</b>	<b>40</b>
LES ENJEUX BIEN CIBLÉS PAR LES ORGANISMES	41
LES ENJEUX PARTIELLEMENT CIBLÉS PAR LES ORGANISMES	41
LES ENJEUX NON CIBLÉS PAR LES ORGANISMES	47
<b>CONCLUSION</b>	<b>49</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>53</b>
<b>ANNEXE A : LE SCHÉMA D'ENTREVUE</b>	<b>57</b>

## LISTE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Besoins comblés par les organismes _____	23
Figure 2 : Répartition des organismes selon la catégorie principale de la population qui est desservie _____	24
Figure 3: Besoins non comblés _____	27
Figure 4: Besoins partiellement comblés _____	29
Figure 5: Description des modifications et adaptations dans la pratique des organismes _____	33
Figure 6 : Énumération des obstacles aux pratiques des organismes _____	38
Figure 7 : Énumération des besoins non comblés et partiellement comblés (« trous de services) _____	50

## INTRODUCTION

Les besoins non comblés ou les besoins partiellement comblés ce sont dans le jargon communautaire et de la santé des « trous de service ». Lorsque la directrice de la CDC Jardins-de-Napierville a approché les chercheurs du CRIMST pour réaliser une étude sur « les trous de services », nous nous doutions que l'offre de services n'était certes pas suffisante sur leur territoire. La littérature abonde sur les difficultés des organismes communautaires à répondre aux besoins d'une clientèle de plus en plus variée. En revanche, nous étions persuadés que les organismes s'étaient adaptés et que les services offerts rejoignaient une proportion importante de la population.

L'objectif de cette recherche était de « capter » vers quoi tendent les nouveaux besoins de la population des Jardins-de-Napierville et dans quelle mesure les organismes présents sur le territoire y répondent. Les organismes travaillent auprès de citoyens, ils connaissent les problématiques et les enjeux. Cependant, arrimer sur leurs interventions, le portrait global de la situation peut apparaître flou. Notre intervention se situe à ce niveau.

Ce travail se divise en quatre parties. La problématique fait état des connaissances sur le territoire, des caractéristiques de sa population, mais aussi des enjeux soulevés. La seconde partie, la méthodologie décrit les méthodes d'investigation choisies. La présentation des données rend compte des différentes perceptions des responsables d'organismes. Finalement, dans l'analyse des données, permet de dégager l'adéquation entre les besoins et l'offre de service.



## PROBLÉMATIQUE

De plus en plus d'études montrent que les organismes communautaires rendent des services importants aux individus sur leurs territoires (Spénard & Pepin, 2020; Levasseur, 2018a; Bureau & Brouillette, 2014). Ils contribuent à l'économie locale par les salaires et les formations qu'ils offrent et ils solidifient les liens entre les individus d'une communauté par l'entremise du bénévolat. Ils constituent donc une composante incontournable de l'activité économique :

« [...] les organismes communautaires ne représentent plus une quantité négligeable au Québec, qu'il s'agit d'une réalité en pleine expansion qui devient de plus en plus significative non seulement sur le plan de la dynamique sociale, mais aussi sur celui de la réalité économique, notamment en termes d'emplois créés. » (Bélanger, 1999, p. 1)

Mais les organismes communautaires répondent également à de nombreux besoins chez la population, lesquels sont de plus en plus complexes et multiples (Chevalier et al., 2013). En outre, ils sont confrontés à plusieurs enjeux qui peuvent nuire à leur capacité de satisfaire adéquatement et de façon efficace à ces besoins, tels que l'augmentation de leur fréquentation, la constante nécessité d'adaptation, le roulement de personnel et le manque de financement (Levasseur, 2018b; Chevalier et al., 2013). Sans oublier que les organismes communautaires : « desservent les personnes qui présentent des besoins auxquels le réseau public de la santé et des services sociaux ne répond pas ou ne parvient pas à satisfaire et qui ne peuvent se payer les services du secteur privé. » (Chevalier et al., 2013) Il s'agit là d'une caractéristique importante de l'action communautaire. En effet, la plupart des besoins d'une population sont habituellement comblés par la personne elle-même, par les services publics, les entreprises privées ou le secteur communautaire.

Lorsque, malgré tout, des besoins subsistent, il est alors question de besoins non comblés (Chevalier et al., 2013). Ce sera donc là le thème central de cette étude. Comme les organismes communautaires sont souvent en première ligne, ils sont les premiers à être confrontés à des populations vulnérables chez qui certains besoins fondamentaux ne sont pas comblés. C'est dans ce contexte que la Corporation de

*Comme les organismes communautaires sont souvent en première ligne, ils sont les premiers à être confrontés à des populations vulnérables chez qui certains besoins fondamentaux ne sont pas comblés*

développement communautaire (CDC) Jardins-de-Napierville et le Centre collégial de recherche en innovation et en mobilisation socioterritoriale du Collège de Valleyfield (CRIMST) ont collaboré à la mise en place d'un projet de recherche partenariale.

La CDC Jardins-de-Napierville est un regroupement des organisations communautaires qui sont présentes sur l'ensemble du territoire de la municipalité régionale de comté (MRC) du même nom.<sup>1</sup> Sa mission vise notamment à assurer la participation active du mouvement populaire et communautaire au développement socioéconomique de son milieu. Elle fait également partie d'un grand réseau national, la Table nationale des CDC, qui a pour mission de regrouper les 61 CDC du Québec et de les soutenir dans leurs objectifs (Corporation de développement communautaire Jardins-de-Napierville, communication personnelle, 2017).

Les organismes membres de la CDC Jardins-de-Napierville sont confrontés aux défis et enjeux mentionnés préalablement. Toujours selon l'organisation : « les bouleversements structuraux du réseau du développement social sont susceptibles d'entraîner une hausse des demandes de services. Corréler (*sic*) à une stagnation, voire une baisse de financement, cette hausse de demande (*sic*) risque d'entraîner

---

<sup>1</sup> Dix-huit (18) organismes communautaires sont membres de la CDC Jardins-de-Napierville.

une surcharge de travail importante.» (Corporation de développement communautaire Jardins-de-Napierville, communication personnelle, 2017) La question liée à la détermination de la présence de besoins non comblés sur le territoire desservi par les organismes membres de la CDC les Jardins-de-Napierville revêt donc une importance réelle.

Considérant ce fait, la question à l'origine de ce projet de recherche partenariale consiste donc à savoir dans quelle mesure l'offre de services des organismes membres de la CDC Jardins-de-Napierville correspond aux besoins de la population qu'ils desservent et comment elle s'arrime avec les politiques de développement social de la MRC.

Deux choses sont mises en évidence dans cette introduction. Dans un premier temps, certaines caractéristiques sociodémographiques de la MRC sont présentées. L'objectif n'est pas d'illustrer ces caractéristiques sociodémographiques de façon exhaustive, mais plutôt d'identifier les grandes tendances. Un aperçu de ces tendances permettra d'identifier les enjeux auxquels les organismes communautaires sont susceptibles d'être confrontés sur le terrain et les besoins de la population. Cela permettra également de concevoir les outils méthodologiques et de comparer par la suite les besoins de la population aux services offerts par les membres de la corporation d'organismes communautaires.

Dans un deuxième temps, les enjeux de développement social identifiés dans les politiques de développement social de la MRC des Jardins-de-Napierville sont brièvement énumérés. Cela permettra de les comparer aux activités des organismes communautaires de la MRC et d'en établir la correspondance.

*... dans quelle mesure l'offre de services des organismes membres de la CDC Jardins-de-Napierville correspond aux besoins de la population qu'ils desservent et comment elle s'arrime avec les politiques de développement social de la MRC.*

## LES BESOINS LIÉS À LA SITUATION SOCIODÉMOGRAPHIQUE DE LA MRC DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE

Dans le but d'établir un portrait préalable des besoins globaux de la population de la MRC, quelques caractéristiques démographiques provenant de sources variées sont présentées. Entre autres les caractéristiques démographiques propres à la MRC, les particularités de son important secteur agricole et l'immigration, la faible diplomation et le revenu des ménages et finalement les conditions de vie et les variations liées aux problèmes psychosociaux.

---

### SA DÉMOGRAPHIE

La population de la MRC des Jardins-de-Napierville comptait 29 861 habitants en 2018 (Institut de la statistique du Québec, 2019). Sa population affiche une proportion de jeunes un peu plus importante en comparaison avec l'ensemble du territoire québécois. En effet, 17,9 % de la population totale ont moins de 14 ans, comparativement à 16,3 % pour l'ensemble du Québec. De façon semblable, il y a moins de personnes âgées de 65 ans et plus, 16,7 % de la population totale, alors qu'on en compte 18,3 % pour l'ensemble du Québec. La population âgée de 15 à 64 ans est égale à celle de l'ensemble du Québec, soit 65,4 % (gouvernement du Canada, 2017). Notons que les hommes sont majoritaires dans la MRC dans toutes les tranches d'âge, et ce, jusqu'à 75 ans (Choquette et al., 2019).

En ce qui a trait à la croissance de sa population de 2011 à 2016, la MRC des Jardins-de-Napierville (6,2 %) démontre une croissance plus grande que celle de la Montérégie (4,5 %) et de celle du Québec (3,3 %). C'est la ville de Saint-Rémi qui connaît la croissance la plus importante (Choquette et al., 2019). Il n'en demeure pas moins que comme partout au Québec, la population âgée de 45 à 54 ans a baissé de 8,9 % en comparaison avec 2011 alors que la population âgée de 65 ans et plus a bondi de 21,2 % en comparaison avec la même année (comparativement à

18,9 % pour l'ensemble du Québec). Depuis 2008, la population totale s'est accrue de 18 % et celle des personnes âgées de 47 % (Direction de la santé publique Montérégie, 2019). D'un point de vue démographique, la MRC des Jardins-de-Napierville est confrontée à un triple défi : mettre en place les ressources nécessaires au développement de sa jeune population, assumer une baisse de sa population dite « active » ainsi que composer avec le vieillissement d'une partie importante de sa population.

*D'un point de vue démographique, la MRC des Jardins-de-Napierville est confrontée à un triple défi : mettre en place les ressources nécessaires au développement de sa jeune population, assumer une baisse de sa population dite « active » ainsi que composer avec le vieillissement d'une partie importante de sa population.*

Vieillessement de la population rime parfois avec isolement social. Dans la MRC les Jardins-de-Napierville, moins de personnes vivent seules que dans l'ensemble du Québec; 35,2 % comparativement à 36,2 % (Direction de la santé publique Montérégie, 2019). Également, il y a plus de familles de 4 personnes ou plus, 21,4 %, comparativement à 18,1 % pour l'ensemble du territoire québécois (gouvernement du Canada, 2017). Toujours en ce qui concerne l'isolement, 15 % des familles sont monoparentales, comparativement à 16,8 % dans l'ensemble du Québec. Bien que les problèmes d'isolement touchent toutes les régions du Québec, rien n'indique dans ces statistiques que le problème serait plus important dans la MRC des Jardins-de-Napierville.

---

#### LE SECTEUR AGRICOLE ET L'IMMIGRATION

L'agriculture est un secteur économique important dans la MRC. En effet, 97,7 % du territoire de la MRC se situe en zone agricole. Le volume de légumes frais transformés dans la MRC des Jardins-de-Napierville a connu une croissance soutenue. La main-d'œuvre de ce secteur se compose d'un fort contingent de main-d'œuvre étrangère, particulièrement d'origine hispanique (gouvernement du

Québec, 2020). Ainsi, en 2016, 3 % de la population totale était issue de l'immigration (Choquette et al., 2019). Bien que le français soit la langue maternelle la plus parlée, et de loin, notons la présence des langues italiques (romanes) parlées par 1,4 % de la population. Ce fort contingent de main-d'œuvre agricole et issu de l'immigration met de l'avant plusieurs enjeux importants qui accompagnent les bénéfices liés à la participation économique de cette main-d'œuvre, notamment des problèmes d'intimidation, de la discrimination, des problèmes de santé et des craintes de pertes d'emploi (Bellerose & Yorn, 2013). Comme ces travailleurs ne parlent parfois ni français ni anglais, ils sont souvent isolés, ont de la difficulté à faire valoir leurs droits et sont séparés de leur famille; ces faits sont susceptibles d'entraîner des problèmes psychosociaux importants (Gallié et al., 2017).

---

#### DIPLOMATION ET REVENU DES MÉNAGES

En ce qui concerne la diplomation, que ce soit pour les hommes ou les femmes et dans toutes les tranches d'âge, la population de la MRC des Jardins-de-Napierville est moins susceptible d'avoir obtenu un diplôme d'études secondaires ou d'études postsecondaires (Choquette et al., 2019). En effet, 27,0 % de la population de la MRC des Jardins-de-Napierville est sans diplôme, comparativement à 17,7 % pour l'ensemble du Québec (Direction de la santé publique Montérégie, 2019). Ces données mettent en lumière le problème du décrochage scolaire, cette MRC étant celle affichant le taux de diplomation le plus faible parmi les cinq MRC de la Montérégie-Ouest. Ce faible taux engendre comme conséquences des périodes accrues de chômage. La probabilité qu'une personne ait recours à l'assurance-emploi diminue selon le niveau de scolarité. À cela s'ajoute évidemment le caractère saisonnier du travail agricole.

Le revenu annuel moyen des résidents de la MRC les Jardins-de-Napierville était de 48 602 \$ en 2015, ce qui représente environ 10 000 \$ de moins que

l'ensemble des résidents de la Montérégie (Choquette et al., 2019). Cet écart peut encore une fois s'expliquer par l'importance du secteur de l'agriculture et des ressources naturelles qui affichent des revenus moyens plus faibles que les autres secteurs. Pour illustrer cet écart, il suffit de considérer la variation du prix du panier à la consommation de biens et services (nourriture, logement, etc.). Les ménages considérés à faible revenu représentent 9,3 %, comparativement à 13,4 % pour le reste du Québec (Direction de la santé publique Montérégie, 2019). Selon l'Institut de la statistique du Québec (gouvernement du Québec, 2016), le nombre de ménages à faible revenu a augmenté de 2012 à 2016, passant entre autres de 2410 en 2015 à 2680 en 2016. Les familles comportant un couple sans enfants sont le type de famille responsable de cette hausse. Ainsi, les familles avec enfants et les familles monoparentales considérées à faible revenu n'ont pas augmenté au cours de cette période. En revanche, sur une période de 4 ans, la hausse est moins marquée.

---

#### CONDITIONS DE VIE ET PROBLÈMES PSYCHOSOCIAUX

Concernant les conditions de logement, 25,3 % des ménages sont locataires, comparativement à 38,6 % pour le reste du territoire québécois (Direction de la santé publique Montérégie, 2019). En ce qui concerne les problèmes couramment observés dans le secteur locatif, soit les problèmes de logement trop petits, ceux qui nécessitent des réparations majeures ou ceux qui sont inabordables, les données indiquent que ces problèmes sont d'une moindre ampleur dans la MRC des Jardins-de-Napierville qu'ailleurs au Québec (Gaudreault, 2019).

Enfin, en ce qui a trait à la criminalité, la plupart des crimes contre la personne sont en baisse (voies de fait, vols qualifiés, intimidation, menaces, etc.). En exception, les cas d'agression sexuelle qui sont en constante hausse entre 2013 et

2018, passant de 3 en 2013 à 21 en 2018 (Poste de la MRC des Jardins-de-Napierville de la Sûreté du Québec, 2019).

Ces données préliminaires se reflètent-elles dans la compréhension de leur milieu qu'ont les acteurs communautaires? Correspondent-elles à ce qui est perçu sur le terrain par ces acteurs? Existe-t-il des besoins particuliers, qui échappent aux statistiques et qui ne seraient pas comblés? Telles sont les questions qui ont été abordées par la suite dans le but de déterminer s'il y a adéquation entre l'offre des organismes communautaires, les besoins de la population et les enjeux ciblés par la MRC.

Plus précisément, pour déterminer si l'offre de services des organismes membres de la CDC Jardins-de-Napierville correspond aux besoins de la population qu'ils desservent, cette étude comporte trois objectifs spécifiques.<sup>2</sup> Dans un premier temps, l'objectif est de mieux connaître l'apport des organismes à la communauté, c'est-à-dire l'ampleur de leurs services, leurs valeurs, leurs activités, etc. Dans un deuxième temps, il s'agit de comparer et de bonifier le portrait des besoins particuliers des prestataires de services des organismes communautaires de la CDC Jardins-de-Napierville et de la population de la MRC. Enfin, le troisième objectif vise, à la suite de l'analyse comparative des résultats découlant des deux premiers objectifs, à faire ressortir les besoins auxquels les organismes ne peuvent répondre, à identifier les besoins non comblés, ou, autrement dit, les « trous de services », tout en déterminant si l'offre de services des organismes correspond aux enjeux de développement social identifiés par la MRC.

---

<sup>2</sup> Nous nous sommes inspirés de la structure de l'étude suivante : Chevalier, S., Latulippe, D., & Nicolas, J. (2013). *Portrait montréalais des besoins de la population et du milieu communautaire : Une adéquation à revoir!* Réseau Alternatif et communautaire des Organismes en santé mentale de l'île de Montréal (RACOR en santé mentale) et Collectif.



## LES ENJEUX IDENTIFIÉS DANS LES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA MRC.

En 2011, dix (10) enjeux ont été identifiés dans la politique de développement social de la MRC des Jardins-de-Napierville : le vieillissement de la population, la détresse psychologique, la situation économique précaire, le développement des compétences, la participation au marché du travail, la sécurité alimentaire, la mobilité sur le territoire, l'accès à un logement abordable, une offre adéquate en loisir, sport et culture et enfin le soutien communautaire. Les brèves données sociodémographiques présentées précédemment permettent déjà de cibler l'importance de certains enjeux.

L'objectif qui en découle maintenant est donc de comparer les besoins de la population aux services offerts par les organismes membres de la Corporation d'organismes communautaires et de comparer ceux-ci aux enjeux identifiés par la MRC des Jardins-de-Napierville. Cela permettra de déterminer s'il y a présence de besoins non comblés sur le territoire de la MRC.

## MÉTHODOLOGIE

Cette section présente la démarche utilisée pour recueillir les informations. Dans un premier temps, les caractéristiques des organismes sont présentées. Dans un second temps, la procédure de sélection ainsi que les explications concernant les outils utilisés pour l'investigation sont décrites.

## POPULATION ET ÉCHANTILLON

La population à l'étude est concernée par l'ensemble des organismes communautaires membres de la Corporation de développement communautaire (CDC) Jardins-de-Napierville en 2020. Ces organismes doivent avoir produit une documentation (par exemple un rapport annuel ou un bilan des activités) au cours des cinq dernières années. De plus, ces organismes doivent être chapeautés par une direction. Tous les organismes membres de la CDC Jardins-de-Napierville correspondent à ce profil.

Pour cerner la mission, les moyens et la population desservie, l'analyse de contenu est privilégiée. Trois sources d'informations sont utilisées : les rapports annuels des organismes, une revue de presse sur les organismes et les différentes politiques des municipalités. Ainsi, deux critères sont établis pour la sélection de la documentation. Premièrement, celle-ci ne devait pas être antérieure à 2015. De plus, elle devait être produite sur le territoire de la MRC.

Des échantillons au jugé sont donc constitués pour ce qui est des rapports annuels ainsi que des articles de journaux locaux. Les rapports annuels choisis

proviennent de 16 organismes différents. De deux à cinq rapports annuels, par organisme, pour les années couvrant 2015-2016 à 2019-2020 sont sélectionnés.

Ainsi le premier échantillon compte soixante-cinq (65) rapports annuels. Outre les critères énoncés plus haut, le choix des rapports s'est aussi fait selon la disponibilité et la qualité des informations à prélever. Le choix de plusieurs rapports pour un même organisme permet ainsi de valider les informations et aussi de voir l'évolution des ressources.

*Ainsi le premier échantillon compte soixante-cinq (65) rapports annuels*

En ce qui concerne les articles de journaux, lesquels constituent la revue de presse sur différentes thématiques, l'échantillon d'articles couvre la même période que celle énoncée plus haut. De plus, pour faire partie de l'échantillon, un organisme présent sur le territoire doit être mentionné dans l'article. Un total de vingt-neuf (29) articles de journaux forme cet échantillon. Dix politiques complètent le volet analyse de contenu.

Le second volet méthodologique concerne les entrevues. Il était possible ici d'inclure la population concernée par l'étude. C'est ce qui a été fait. Ainsi, aucune sélection n'a été, a priori faite, si ce n'est que l'organisme devait être membre de la CDC Jardins-de-Napierville au moment de l'enquête. Tous les organismes, par l'entremise du responsable, ont été informés de la démarche. Ce qui donne un total de 18 personnes responsables interviewées pour 16 entrevues.

*Le second volet méthodologique concerne les entrevues.*

Les organismes communautaires composant l'échantillon sont des organismes d'habilitation (empowerment), d'accompagnement général, d'action bénévole, de promotion et de défense de droits, de sensibilisation, d'employabilité,

d'hébergement et d'éducation populaire. Leurs activités constituent des services à la population spécifique, d'aide alimentaire, de concertation, de préservation et d'éducation, puis de soutien à la communauté.

## PROCÉDURE DE SÉLECTION

Pour documenter l'apport de ces organismes, nous avons eu recours à deux méthodologies. La première vise à rechercher l'information sur les enjeux de la MRC et les actions des organismes. Pour ce faire, l'analyse de contenu a été choisie. Une première collecte de données a été effectuée sur les organismes membres de la CDC Jardins-de-Napierville par l'entremise du site web de la CDC où se trouvent les coordonnées des organismes. Le directeur de la CDC a également fourni les numéros de téléphone d'organismes membres ne figurant pas sur le site web ainsi que le nom de la personne responsable de chaque organisme. Une grille d'information des organismes a ainsi été créée à l'aide du logiciel Microsoft Excel, où ont été notées les informations de chaque organisme comme le nom, l'adresse, la personne responsable, le numéro de téléphone, l'adresse courriel, la mission, le secteur d'activité et plusieurs autres.

Pour mettre en action cette méthodologie, l'auxiliaire de recherche a regroupé l'ensemble des articles de journaux concernant les enjeux présents dans la MRC des Jardins-de-Napierville, les projets réalisés par les organismes communautaires, la CDC des Jardins-de-Napierville et la MRC des Jardins-de-Napierville. Une grille d'analyse de contenu de ces articles de journaux a donc pu être élaborée. Le logiciel utilisé pour la collecte des articles de journaux est la base de données Eureka.cc, disponible sur Internet.

Parallèlement, grâce à des recherches sur les sites Internet des municipalités et en contactant des employés à la MRC, l'auxiliaire a pu trouver de la documentation sur les politiques de développement social produites dans la MRC. Elle a aussi repéré d'autres politiques adoptées par les 11 municipalités du territoire. Une grille d'analyse a pu être construite à l'aide de cette documentation. D'autres documents portant sur les différentes tables de concertation actives sur le territoire, notamment sur les plans d'action, ont été envoyés par courriel à l'auxiliaire de recherche par des organisateurs communautaires du CISSMO après avoir été contactés.

La deuxième méthodologie fait appel au contact direct avec les responsables des organismes, il s'agit d'entrevues. Les personnes répondantes pour ces organismes occupent notamment les postes de directeur général ou directrice générale, de président ou présidente du conseil d'administration, de chef d'équipe, de coordonnateur ou coordonnatrice. Les personnes ciblées pour une entrevue devaient répondre à un critère précis : posséder une fine capacité à répondre aux questions avec le plus de détails possible. Dans tous les cas, les personnes retenues sont celles qui ont fourni la documentation.

Un premier contact a été établi par l'auxiliaire de recherche à l'aide de la grille d'information en utilisant le numéro de téléphone de la personne responsable. Le premier appel téléphonique consistait en la demande des rapports annuels ou les bilans d'activités de l'organisme portant sur les cinq (5) dernières années, puis une demande d'entrevue suivait, résultant dans certains cas à la planification immédiate de l'entrevue. Le reste des entrevues a été planifié au deuxième ou au troisième appel avec la personne. Un calendrier d'événements contenant les dates, lieux et heures des entrevues a été élaboré avec l'auxiliaire de recherche. Celle-ci a donc obtenu les rapports annuels des organismes soit en les retrouvant sur les sites

Internet des organismes, soit par courriel, donnant ainsi suite aux demandes par appel téléphonique.

Pour certains organismes, plusieurs appels ont été nécessaires afin de s'entendre sur un moment de rencontre avec le ou la responsable. L'auxiliaire de recherche a laissé des messages dans les boîtes vocales et des courriers électroniques à ceux qui ne répondaient pas aux appels. Ces organismes ont fini par répondre aux exigences de la recherche. La majorité des appels s'est finalement conclue, alors qu'un seul organisme n'a pas su répondre à la demande de rapports annuels et n'a pas trouvé de disponibilité pour l'entrevue après plusieurs rappels. Le taux de réponse a donc été de 94,4 %.

*La majorité des appels s'est finalement conclue, alors qu'un seul organisme n'a pas su répondre à la demande de rapports annuels et n'a pas trouvé de disponibilité pour l'entrevue après plusieurs rappels. Le taux de réponse a donc été de 94,4 %.*

## LES OUTILS

### LA GRILLE DE PRÉLÈVEMENT

Deux grilles de prélèvement ont été construites. L'une concerne les articles de journaux et l'autre porte sur les entrevues.

La première vise l'objectif suivant : documenter les orientations, priorités et enjeux identifiés par les municipalités en ce qui a trait au développement social. Les dimensions suivantes sont recherchées dans les articles : la population touchée, l'ampleur de l'enjeu, les ressources disponibles sur le territoire ainsi que la mention de services ou de ressources manquantes, finalement l'organisme mentionné.

---

## LE SCHÉMA D'ENTREVUE

La deuxième grille utilise la méthode de recherche de l'entrevue classique semi-directive, contenant des questions ouvertes sur des thématiques comme l'évaluation des besoins de la population, les conséquences sur les pratiques, les facilitateurs et les obstacles. Le schéma d'entrevue (voir annexe A) utilisé contient essentiellement des questions ouvertes permettant aux responsables de nous donner leur appréciation des problématiques vécues sur le territoire et les moyens que les organismes communautaires et les institutions sur le territoire mettent en œuvre pour y répondre.

## PROCÉDURE DE COLLECTE DE DONNÉES

L'information pour réaliser l'analyse de contenu provient de sources dites « ouvertes », les rapports annuels, les politiques, celles sur les aînés et celle sur le développement social. De plus, les articles de journaux peuvent être consultés sur les sites Internet ou par la base de données Eureka. Lorsque les copies numériques n'étaient pas disponibles, l'auxiliaire a demandé des documents et elle en a fait des photocopies. Ces copies sont conservées dans le local du CRIMST, au Collège de Valleyfield conformément à la Politique d'intégrité en recherche (Collège de Valleyfield, 2016).

Les informations récoltées sont présentement colligées sur différentes grilles de prélèvement faites à l'aide de l'application Excel. La collecte des données pour cette étape s'est effectuée de juin à juillet 2020.

Lors des entrevues, deux des chercheurs se présentaient au lieu préétabli, notamment au bureau de l'organisme communautaire. Après les présentations, le chercheur dirigeant l'entrevue donnait un mot d'introduction à la personne

interviewée expliquant le contexte de l'entrevue. L'auxiliaire de recherche distribuait ensuite un formulaire de consentement contenant des renseignements généraux, le but de la recherche, la durée de l'entrevue et certains principes conformes à la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains (Collège de Valleyfield, 2012) . La personne était priée de remplir et signer le formulaire à la page suivante pour fournir son consentement de participation à l'entrevue et à l'enregistrement de cette dernière. L'entrevue pouvait ensuite commencer et l'auxiliaire démarrait l'enregistrement à l'aide d'un appareil audio numérique. Le chercheur dirigeant l'entrevue posait les questions du schéma alors que l'auxiliaire de recherche prenait des notes sur les réponses de la personne interviewée.

Quatre responsables d'organisme ont préféré faire des entretiens téléphoniques pour des raisons sanitaires. Dans ces cas, la présence de l'auxiliaire n'était pas requise, mais les consentements avaient été remplis et signés à l'avance. Ces entretiens ont été aussi enregistrés à l'aide d'un magnétophone numérique. Les entrevues se sont déroulées de la mi-juillet à la fin août 2020.



## PRÉSENTATION DES DONNÉES

Dans cette section, les données récoltées lors des entrevues individuelles et des analyses de contenu sont présentées. Il est question dans un premier temps de mettre en relief l'apport des organismes à la communauté en identifiant les services qui sont offerts de même que leur ampleur et leur diversité. Les besoins spécifiques de la communauté de la MRC des Jardins-de-Napierville sont ensuite identifiés et précisés. Cela permet dans un troisième temps de procéder à l'analyse proprement dite et d'identifier les besoins présents dans la communauté, lesquels ne seraient pas comblés de façon satisfaisante.

## L'APPORT DES ORGANISMES À LA COMMUNAUTÉ

Cette première partie de la présentation des données vise à faire ressortir l'ampleur des services offerts par les 16 organismes membres de la CDC Jardins-de-Napierville, mais surtout à identifier les besoins de la population qui sont comblés d'une façon adéquate. Lors des entrevues individuelles, dix thèmes ont été identifiés (voir la figure 1), soit ceux de la jeunesse, des relations conjugales et interpersonnelles, de l'aide à l'emploi, de la protection de la nature, de la promotion de la culture, de la déficience physique et intellectuelle, des aînés, de la petite enfance (et la famille), de la santé mentale et des travailleurs migrants dans le milieu agricole. Les données sont présentées en fonction de l'ampleur de l'offre de service, opérationnalisée ici en fonction du nombre d'organismes œuvrant dans le domaine et du type de besoins comblés, mais aussi de la diversité des modalités d'offre de

services. Il s'agit des domaines dans lesquels œuvrent les organismes membres de la CDC.

Figure 1 : Besoins comblés par les organismes

<b>Besoins comblés</b>		
	Jeunesse	Toxicomanie, relations, motivation, estime de soi, etc.
	Relations conjugales	Accompagnement, estime de soi, etc.
	Aide à l'emploi	Recherche d'emploi, retour aux études, etc.
	Promotion de la culture	Découverte de l'histoire régionale
	Protection de la nature	Protection des rivières, sensibilisation, etc.
	Déficiences physiques	Scolarisation, intégration sociale, etc.
	Soutien aux aînés	Maintien à domicile, isolement, etc.
	Petite enfance	Lecture, stimulation, intégration sociale, etc.
	Santé mentale	Hébergement, réadaptation et réintégration
	Travailleurs agricoles	Accompagnement juridique et soins de santé

Il convient de noter que bien que cela n'apparaisse pas dans la figure précédente, un groupe a également comme mission le soutien et l'encouragement au bénévolat. De plus, l'objectif à ce point-ci est de décrire l'offre de services et les besoins comblés par les organismes. Cela ne signifie pas, par exemple, que l'ensemble des besoins liés aux aînés soit comblé.

#### LES CLIENTÈLES DESSERVIES

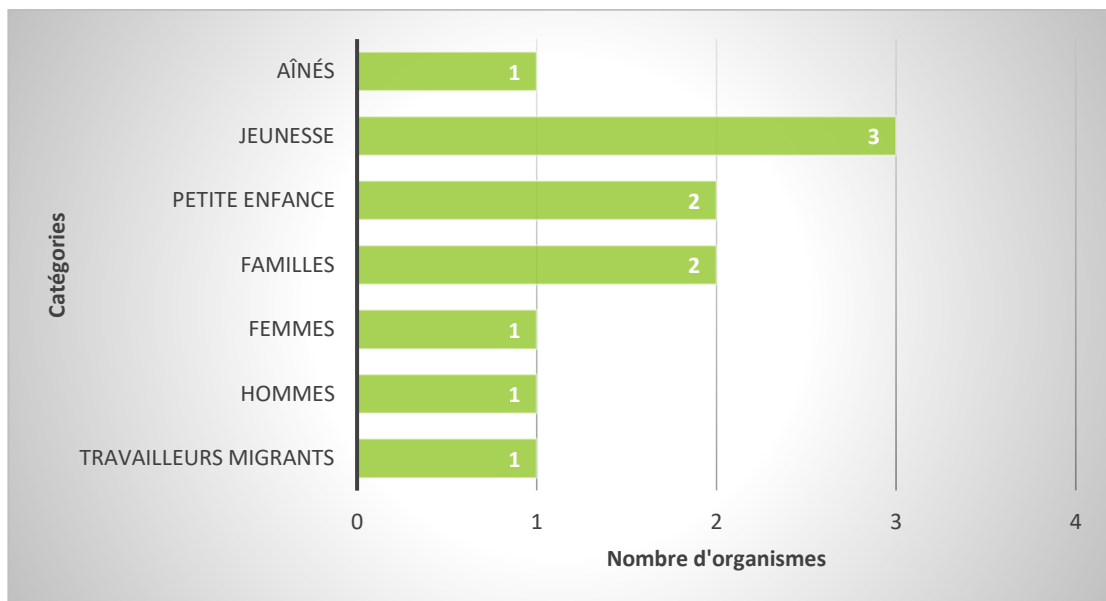
Plusieurs organismes sont actifs dans une catégorie de population en particulier, ou à tout le moins en priorité (voir la figure 2). Deux organismes œuvrent dans le domaine de la petite enfance, couvrant les besoins touchant toutes les facettes du développement global de l'enfant tels que la lecture, la stimulation, etc.,

mais aussi d'autres besoins liés à leur intégration sociale, à la valorisation de leurs capacités ainsi qu'à l'orientation vers des ressources appropriées.

Trois organismes s'occupent de besoins qui sont liés à la jeunesse. L'offre de services est diversifiée et les organismes arrivent à combler de façon satisfaisante plusieurs besoins. Notons entre autres la toxicomanie, les difficultés relationnelles, la motivation scolaire, l'estime de soi, la santé mentale, le logement et l'emploi.

Deux organismes offrent des services aux familles et d'autres en offrent plus particulièrement aux hommes ou aux femmes. De plus, un organisme comble une panoplie de besoins des aînés, dont le maintien à domicile, l'isolement, le respect des droits. Enfin, un autre organisme comble à la fois les besoins mentionnés pour l'organisme précédent, mais en plus il touche l'activité physique.

*Figure 2 : Répartition des organismes selon la catégorie principale de la population qui est desservie*



---

## LES PROBLÉMATIQUES CIBLÉES

Par la suite, quelques organismes offrent des services liés à un problème bien précis. Par exemple, l'intégration sociale, la scolarisation et la promotion des besoins occupationnels chez les personnes ayant une déficience physique ou intellectuelle sont des besoins desservis par deux organismes de la MRC.

De plus, les relations conjugales constituent une catégorie de besoins comblée par deux organismes. Plus particulièrement la pédagogie et l'accompagnement en ce qui a trait à la violence conjugale, les problèmes d'estime de soi et les conditions de vie des femmes en général.

Le secteur de l'aide à l'emploi est couvert par deux organismes. Les besoins desservis sont liés à la recherche d'emploi, le retour aux études, au développement des besoins de base et à la gestion des troubles de santé mentale non diagnostiqués.

La protection de la nature est également le mandat de deux organismes. La protection de la nature de façon générale et la protection de la rivière Châteauguay plus particulièrement sont les principales occupations de ces organismes.

Par ailleurs, plusieurs besoins liés à une problématique particulière sont couverts par un seul organisme. Par exemple, la promotion de la culture régionale figure parmi les objectifs d'un organisme. Un autre offre également des ressources aux personnes souffrant de troubles psychologiques, notamment l'assistance à l'hébergement et au logement, à la réadaptation et à l'accompagnement en vue de la réintégration. Enfin, un organisme vient en aide aux travailleurs agricoles, en particulier en offrant un service d'accompagnement juridique et en ce qui a trait aux soins de santé.

Ainsi, les organismes couvrent les besoins liés à la petite enfance, à la jeunesse et aux aînés, en plus de couvrir certains problèmes plus spécifiques tels que les relations conjugales, la déficience physique ou intellectuelle, l'aide à l'emploi, la protection de la nature, les personnes souffrant de troubles psychologiques ainsi que l'accompagnement des travailleurs agricoles.

## LES BESOINS DE LA COMMUNAUTÉ

L'analyse des besoins non comblés a été effectuée selon deux modalités différentes. Dans un premier temps, les besoins qui n'étaient pas comblés du tout ont été identifiés. Dans un deuxième temps, les besoins comblés difficilement à cause de ressources monétaires ou humaines inadéquates ont été dégagés des entrevues effectuées avec les responsables des organismes communautaires qui constituaient l'échantillon des groupes communautaires de la MRC.

*En effet, malgré le vaste éventail de services offerts à cette population, certains aspects ne sont pas couverts par les organismes. Dans un premier temps, il est souligné que la clientèle est de plus en plus jeune, notamment en ce qui a trait au décrochage scolaire.*

---

## LES BESOINS NON COMBLÉS

Certains besoins non comblés liés à la jeunesse ont été identifiés (voir la figure 3). En effet, malgré le vaste éventail de services offerts à cette population, certains aspects ne sont pas couverts par les organismes. Dans un premier temps, il est souligné que la clientèle est de plus en plus jeune, notamment en ce qui a trait au décrochage scolaire.

O1 : « De plus en plus les jeunes décrochent jeunes. »

O2 : « [Suivi individuel avec les jeunes] On a arrêté de faire ça, [...] pour euh difficultés financières, euh manque de ressources [...]

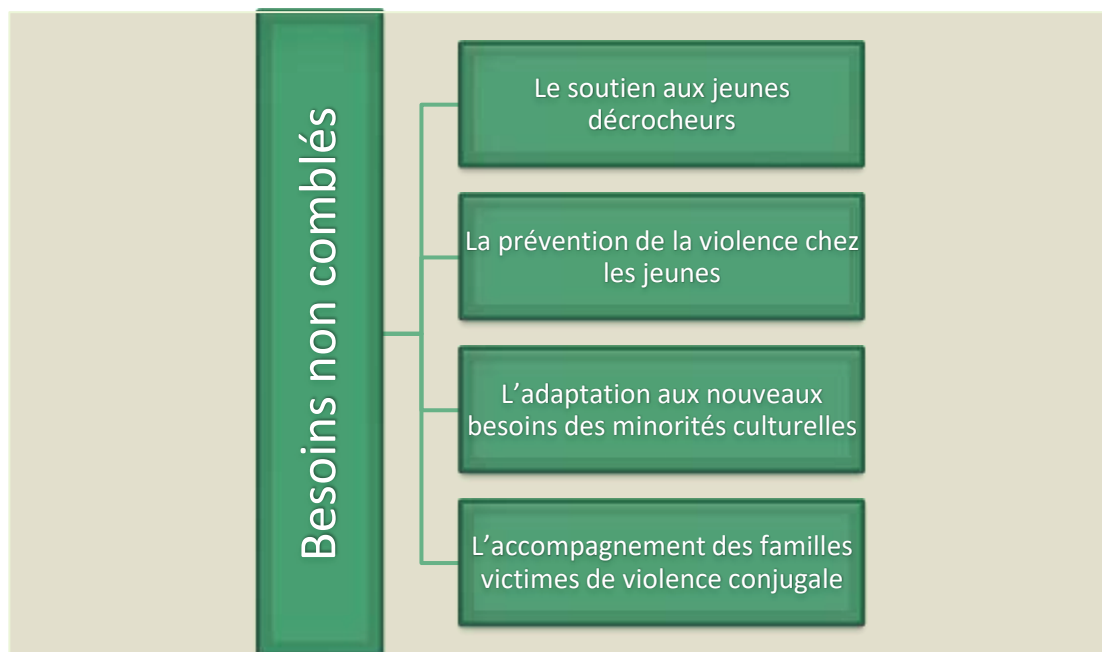
Les besoins de soutien des jeunes décrocheurs provenant du primaire ne seraient pas comblés, de même que les besoins liés aux dépendances de toutes sortes.

O10 : « [...] quand on parle ce qu'y peut manquer sur le territoire, les services directs pour les dépendances y'en a très peu. [...] »

Par ailleurs, toujours en ce qui concerne la jeunesse, la prévention en ce qui a trait à la violence serait insuffisante, il n'y en aurait même pas, ce qui représente un autre besoin non comblé.

O2 : « [...] y'aurait beaucoup de prévention à faire au sein des communautés. (Violence)

Figure 3: Besoins non comblés



Dans un autre ordre d'idée, soit les relations conjugales, plusieurs nouveaux besoins auraient émergé en tant que conséquence de la forte immigration présente dans la MRC des Jardins-de-Napierville (voir figure 3). En effet, les organismes

peinent à s'adapter à la réalité multiculturelle et ne sont pas toujours capables de faire face aux nouveaux besoins de ces familles.

*... les organismes peinent à s'adapter à la réalité multiculturelle et ne sont pas toujours capables de faire face aux nouveaux*

O2 : « on a une liste d'attente, on manque de ressources, pour les anglophones... on... on devrait s'adapter de plus en plus à la clientèle immigrante »

Il est également souligné que les intervenants et intervenantes ne font pas nécessairement de suivis avec les enfants des familles qui vivent des difficultés liées à la violence conjugale.

O2 : « [en ce qui concerne l'adaptation pour les réalités culturelles différentes en ce qui a trait aux relations conjugales] Oui ça serait un besoin c'est sûr. »

En somme, il y aurait des besoins importants liés à l'accompagnement d'enfants dans les situations de violence conjugale ainsi qu'à l'accompagnement des familles qui proviennent de l'immigration.

---

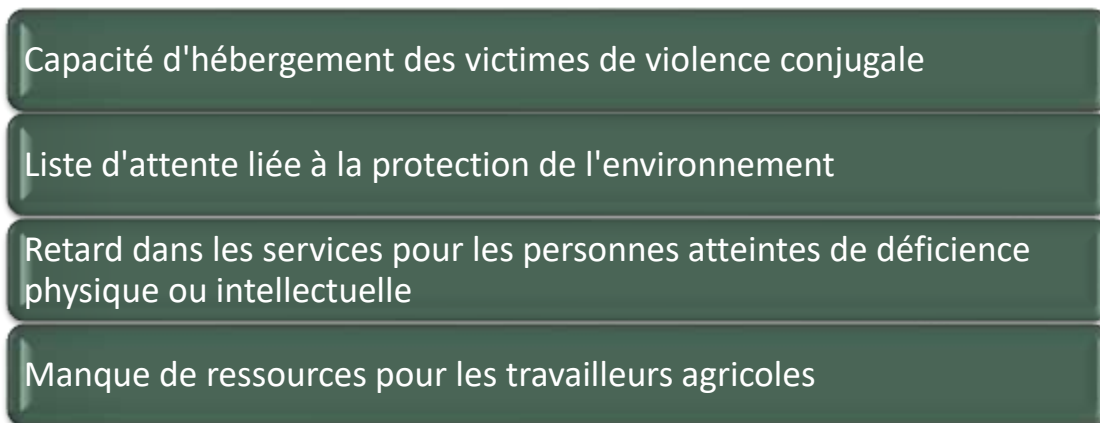
#### LES BESOINS PARTIELLEMENT COMBLÉS

Plusieurs besoins sont comblés, mais ils le sont de manière partielle en raison d'un manque de ressources. Il s'agit dans la plupart des cas d'un manque de financement, mais aussi dans certains autres cas d'un manque de personnel ou de bénévoles (voir la figure 4). Il y a par exemple un besoin important lié à l'hébergement pour les femmes et les enfants qui subissent de la violence conjugale.

O8 : « [...] si on était assez riches on pourrait garder le logis en cas où [...] »

O8 : « [...] au niveau des logements y'a une grosse problématique [...] » (femmes, violence conjugale)

Figure 4: Besoins partiellement comblés



De plus, les organismes qui œuvrent dans les domaines de la protection de la nature et auprès des personnes qui ont des déficiences physiques ou intellectuelles soutiennent maintenir une importante liste d'attente.

O2 : « [...] j'vois pas comment j'pourrais répondre à une demande de plus si j'suis pas capable de répondre à celle-là en premier [...] »

O4 : « [...] on a une liste d'attente là d'à peu près euh... une cinquantaine de propriétaires [...] »

O6 : « On a une liste d'attente [...] »

O9 : « On a pas assez d'animateurs [...] »

O14 : « [...] j'peux pas toute les faire [...] 30 appels par jour, là en moyenne [...] c'est plein de dossiers qui rentrent là [...] ça prend du temps, et le temps... j'ai pas euh, j'ai quand même des ressources limitées pour pouvoir le faire [...] »

O15 : « [...] ça fait comme des années qu'on travaille à essayer de trouver un moyen de rendre ça finançable [...] »

Ainsi, des personnes présentant certains besoins ne sont pas en mesure de les combler rapidement en raison d'un manque de ressources. Ce manque de ressources semble être plus prononcé pour ce qui est du soutien aux personnes présentant une déficience physique. Le même phénomène se produit en ce qui a trait à l'accompagnement des travailleurs agricoles. En effet la demande excède



l'offre de services. Enfin, notons le manque de personnel pour ce qui est de l'animation auprès des jeunes.

## LES DÉFIS ET LES POPULATIONS DIFFICILES À REJOINDRE

Nous avons demandé aux participants d'identifier les personnes ou les populations qui sont difficiles à rejoindre. Les résultats sont présentés en deux étapes : en premier lieu les catégories de populations difficilement joignables et ensuite les principales contraintes pouvant expliquer ces difficultés.

---

### LES POPULATIONS DIFFICILES À REJOINDRE

Sans surprise, les jeunes constituent une population difficile à rejoindre.

O1 : « [...] les jeunes qui euh, qui ne sont plus dans le système [...]. Qui sont déjà décrochés [...] »

O7 : « [...] c'est des choses que les jeunes ne connaissent pas nécessairement beaucoup [...] »

O7 : « [...] j'aimerais ça euh que, qu'y aille plus de jeunes qui s'y intéressent [...] »

O8 : « [...] difficulté à rejoindre les plus jeunes. [...] »

O8 : « [...] y'en aussi des jeunes qui arrivent pis qu'y disent ah bin non sont trop âgés [...] »

O10 : « [...] bon les maisons de jeunes le font beaucoup, mais y'a un trou, là. Tsé y'a un trou entre le 18-25 ans. Si tu prends vraiment un mauvais chemin là, c'est difficile te rétablir [...] »

O11 : « [...] je rouvre à 8h et demie, pis je ferme à 4h et demie. C'est quand que je peux avoir les jeunes du secondaire ici? »

O11 : « [...] J'suis convaincu que les jeunes pourraient l'être euh davantage si on leur donne la possibilité. [...] »

Parmi les facteurs qui peuvent expliquer cette situation figure la différence d'âge entre les jeunes et les autres bénéficiaires des organismes; les jeunes préfèrent côtoyer d'autres jeunes. Notons aussi les heures d'ouverture des organismes qui sont parfois de 8 h à 4 h, alors que les jeunes sont sur les bancs

d'école. Les organismes communautaires du milieu d'appartenance de ces jeunes sont pourtant les mieux placés pour soutenir la jeunesse. En effet les jeunes, particulièrement ceux provenant de milieux défavorisés, s'y sentent davantage reconnus comme des personnes à part entière et non comme des « cas problèmes », comme cela peut parfois être le cas lorsqu'ils utilisent les services d'organismes paragouvernementaux (Assogba, 2000).

D'un autre côté, la rationalisation des dépenses et l'austérité rendent difficile l'établissement d'une relation de confiance entre les jeunes et les intervenants et intervenantes (Alberio et Beghdadi, 2018). La clé pour rejoindre les jeunes, toujours selon Alberio et Baghdadi qui ont étudié ce phénomène dans la région du Bas-Saint-Laurent (2018), est de sortir du cadre habituel en multipliant les partenariats, en utilisant les technologies de l'information et de communication et en développant des projets de recherche partenariale pour mieux comprendre la défiance qui existe et mobiliser les populations locales.

---

## LES DÉFIS

Certaines contraintes peuvent nuire à la capacité des organismes à rejoindre les clientèles. Il y a, par exemple, le manque de publicité sur certains territoires, la grandeur du territoire à couvrir, le tout exacerbé par les problèmes de transport et enfin la réalité de certaines saisons, dont l'été, où certaines personnes sont difficilement joignables, ce qui nuit à la création et au maintien de bonnes habitudes entre les organismes et les bénéficiaires.

*Sans surprise, les jeunes constituent une population difficile à rejoindre.*

O3 : « [...] avec les années y'en encore du monde qui nous connaissent pas [...] »

O13 : « [...] c'est difficile de rejoindre notre population [...] on couvre vraiment immense [...] »

O8 : « [...] les femmes bin y viennent moins l'été [...] sont plus occupées [...] »

## LES CONSÉQUENCES SUR LES PRATIQUES

La présence de besoins non comblés de clientèles difficiles à rejoindre et de nouveaux défis entraîne l'établissement de nouvelles pratiques de la part des organismes. Celles-ci sont présentées dans un premier temps. Par la suite, sont exposées les différentes modalités d'adaptation des organismes qui ne nécessitent pas la mise en place de nouvelles pratiques, mais plutôt l'adaptation de pratiques déjà existantes.

*La grande majorité des organismes a dû modifier sa pratique pour s'adapter à la présence de nouveaux besoins dans la population*

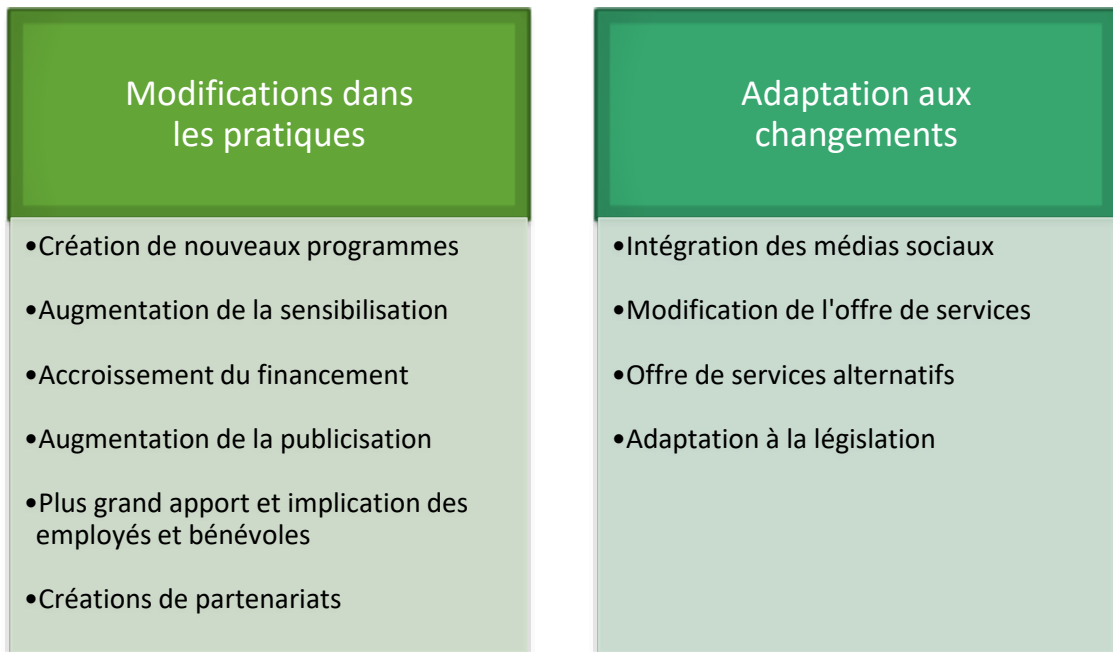
---

## LES CHANGEMENTS DANS LES PRATIQUES DES ORGANISMES

La grande majorité des organismes a dû modifier sa pratique pour s'adapter à la présence de nouveaux besoins dans la population (voir la figure 5). Parmi ces changements de pratique, figurent la création de nouveaux programmes pour mieux répondre au problème du décrochage scolaire, l'augmentation de la capacité d'action en raison de l'augmentation de la demande, l'ajout de services de sensibilisation aux familles aux prises avec des problèmes de violence, le démarrage de nouveaux projets liés à l'aide à l'emploi aux personnes ayant des déficiences physiques, la stimulation des enfants en bas âge et le dépistage des enfants qui peuvent présenter des retards de langage. Enfin, soulignons la mise en place d'un nouveau partenariat avec une caisse populaire locale pour soutenir les travailleurs migrants.

Outre ces changements dans la pratique des organismes, certains parmi ceux-ci ont également réussi à augmenter leur financement, à accroître la publicisation de leurs activités et à susciter une plus grande implication de leurs membres, bénévoles et employés.

Figure 5: Description des modifications et adaptations dans la pratique des organismes



#### LES MODALITÉS D'ADAPTATION DES ORGANISMES

Sans nécessairement modifier leur pratique, un certain nombre d'organismes se sont ajustés et se sont adaptés aux différentes circonstances qui affectent la réalisation de leur mission. À cet égard, il est intéressant de souligner le fait que plusieurs organismes ont modifié leur stratégie de communication.

O3 : « [...] on a dû s'adapter aux réseaux sociaux [...] »

O5 : « [...] on a essayé bin des trucs, justement on garde des contacts on garde des contacts avec eux autres euh par Internet [...] »

O9 : « On s'adapte parce qu'on est sur Facebook. [...] »

O13 : « [...] depuis 2-3 ans maintenant on offre de la faire par Skype [...] »

Ils intègrent maintenant les communications numériques et les réseaux sociaux tout en réfléchissant à différentes stratégies pour s'assurer de rejoindre de façon plus efficace leurs bénéficiaires.

Outre les changements communicationnels, des organismes ont également adapté leur offre de services. Que ce soit en s'ajustant à un changement dans les caractéristiques de leur clientèle ou à des résultats décevants, ils offrent des alternatives à un service déjà offert ou encore tiennent compte des changements dans la législation.

Enfin, des formations sont offertes aux intervenants, intervenantes et aux bénévoles, tout comme un soutien accru aux bénéficiaires lorsque cela s'avère nécessaire et un ajustement en fonction des inéluctables variations liées au financement.

## L'AMÉLIORATION DES PRATIQUES

Lors des échanges avec les participants, le chargé d'entrevue leur a demandé d'identifier les facteurs qui facilitent l'atteinte de leur mission ainsi que les facteurs qui l'entravent. Les résultats sont présentés dans cette section.

---

### LES FACILITATEURS

Parmi les éléments facilitateurs, c'est-à-dire ceux qui aident les organismes à combler les besoins des populations qu'ils desservent, il y a bien sûr le financement.

O1 : « [...] on est quand même privilégiés d'avoir des bailleurs de fonds récurrents [...] »

O2 : « [...] un peu d'augmentation de notre subvention de base, donc ça a fait qu'on a eu plus d'intervenants donc on peut recevoir plus de personnes [...] »

O4 : « [...] fondations privées qui nous donnent euh, des communautés religieuses euh... on a des sources de financement assez diversifiées [...] »

O5 : « [...] j'fais beaucoup beaucoup de demandes de subvention. Je marche full s'es projets [...] »

O6 : « [...] nos gros donateurs, on a le vice-président de Kruger Énergie, on est avec le commis Desjardins. [...] »

« [...] on a commencé à travailler beaucoup avec emploi Québec, pour euh de la subvention salariale [...] »

O9 : « [...] avec l'argent qui rentre maintenant, ça aide à être capable d'offrir plus de choses aux jeunes. [...] »

O13 : « Par le ministère de l'Éducation dans le cadre du PACTE [...] »

O14 : « [...] Ça a commencé très petit, ça veut dire que par une demande à la fondation Béati [...] c'est pas des gros financements [...] on faisait juste les fêtes pis avec des bénévoles on réussissait quand même à faire des trucs [...] »

O14 : « [...] En 2018, nos budgets ont monté pas mal parce qu'on a eu du financement, emploi Canada [...] 59 000 [...] »

O16 : « [...] y'a toujours une partie de budget qui est pour acheter du matériel faque ça on n'est pas mal pas mal équipés [...] »

Plus de la moitié des organismes reconnaissent qu'un financement adéquat a des effets bénéfiques sur leur pratique. Plusieurs reconnaissent toutefois qu'ils consacrent beaucoup de temps à la recherche de financement, ce qui les empêche de consacrer du temps à la réalisation de leur mission. Bien que plusieurs organismes soulignent leur financement adéquat, la plupart aimerait voir celui-ci augmenter pour être en mesure de répondre de façon plus complète à leurs bénéficiaires.

*Plus de la moitié des organismes reconnaissent qu'un financement adéquat a des effets bénéfiques sur leur pratique*

Le réseautage est également un apport important aux activités des organismes.

O1 : « [...] soutenus par le ministère de la Santé, ministère de l'Éducation, euh... commission scolaire, euh... Centraide. [...] »

O3 : « [...] on fait partie du réseau euh des carrefour jeunesse emploi du Québec [...] »

O5 : « [...] on est connus, on a un réseautage de fou [...] »

O6 : « [...] support des organismes communautaires [...] »

O6 : « [...] on commence à se créer un réseau d'affaire, de fournisseurs [...] »

O7 : « [...] une bonne collaboration de nos conseils municipaux, les maires, etc. [...] »

O8 : « [...] on a un bon lien avec les autres-- les autres organismes ici faque... si on est capables de trouver une solution [...] »

O10 : « [...] On travaille très étroitement avec le CSLC [...] »

O11 : « [...] [...] on a un bon lien avec le CLSC. [...] pour le maintien à domicile, je les aime bien [...] »

O13 : « [...] On a eu des références aussi de d'autres organismes. »

O15 : « [...] quand on parle de démarche de concertation, là, tout ça c'est des démarches qui sont faites par des bénévoles [...] »

Le réseautage permet en effet la coordination, le support mutuel et la référence de cas d'un organisme à l'autre. Il favorise également la mise en commun de certaines ressources dont la recherche de solutions à des problèmes partagés. Le réseautage est particulièrement important pour les organismes qui œuvrent dans la MRC des Jardins-de-Napierville puisqu'il s'agit ici d'un grand territoire avec des populations hétérogènes.

Enfin, soulignons l'importance des employés et des bénévoles, qui figurent également parmi les facilitateurs des organismes communautaires. Les employés permanents sont particulièrement importants, tout comme le fait d'avoir une banque de bénévoles qui peuvent contribuer à mise en place d'activités.

O1 : « On a une dizaine de bénévoles. [...] »

O4 : « [...] on a souvent des bénévoles quand on a des projets ponctuels [...] une banque de bénévoles [...] »

O6 : « [...] les bénévoles vont beaucoup contribuer quand qu'on organise nos événements [...] »

O7 : « [...] nous non on n'est pas rémunérés, c'est strictement du bénévolat. [...] »

O8 : « Ouais on a euh... 37-40 [...] y'en a beaucoup qui nous aident au brunch d'autofinancement [...] »

O9 : « Beaucoup de bénévoles, ici à Hemmingford [...] »

O11 : « 260 bénévoles. [...] »

O13 : « [...] on a des bénévoles au conseil d'administration, au niveau d'animation d'atelier on n'en a pas. »

O14 : « [...] on a 260-- actuellement 262 bénévoles à travers le Québec. [...] »

O15 : « [...] on fait des activités à l'occasion-là qui euh qui nécessitent la présence de bénévoles [...] 2400 heures de bénévolat qui ont été faites là [...] »

---

## LES OBSTACLES

Certaines situations affectent de façon négative les activités des organismes. En voici le portrait (voir la figure 6). Dans un premier temps, le transport semble être

le principal élément nuisible à la capacité qu'ont les organismes de combler les besoins de leur clientèle.

O2 : « [...] l'accessibilité c'est la difficulté [...] ceux qu'y ont pas d'auto, y peuvent pas venir. »

O3 : « [...] pas de moyen de transport pour se rendre [...] »

O3 : « [...] y'a pas d'autobus qui se promène sur notre territoire [...] »

O5 : « [...] la problématique ici c'est beaucoup le transport, c'est l'accessibilité, c'est l'isolement [...] »

O6 : « [...] notre transport va pas là [...] »

O8 : « [...] essayé ça fait plusieurs fois là qu'on parle de transport à Saint-Rémi [...] »

O9 : « [...] Là le problème encore c'tait le transport [...] »

12 : « [...] le plus gros problème là-dedans [...] le territoire comment il est coupé-là [...] qu'on perd une heure de transport [...] »

12 : « [...] depuis v'là 20 ans on parle toujours encore de transport pis on en parle encore aujourd'hui »

13 : « [...] la distance géographique, c'est le transport [...] »

13 : « [...] c'est extrêmement lourd comme distance [...] »

Un service de transport collectif a été offert sur le territoire de la MRC durant quelques années (Couillard, 2016), mais le projet a été abandonné lorsque la subvention n'a pas été renouvelée (Larochelle, 2018). Les incidences ont été nombreuses pour les organismes : difficultés d'accessibilité, isolement, perte de temps considérable, etc. Pour un territoire qui fait deux fois la taille de la MRC de Beauharnois-Salaberry ou de Roussillon, les impacts de l'absence de transport collectif sont importants.

*...le transport semble être le principal élément nuisible à la capacité qu'ont les organismes de combler les besoins de leur clientèle.*



Figure 6 : Énumération des obstacles aux pratiques des organismes



Dans un deuxième temps, comme l'ont fait remarquer les participants, le financement et par conséquent l'accès aux ressources constituent le « nerf de la guerre ». Malgré le temps considérable consacré à la recherche de financement et aux dons, l'absence de financement statutaire ou d'un financement de base empêche les organismes de se doter des ressources nécessaires pour accomplir leur mission. Les conséquences sont nombreuses : manque de personnel, manque d'espace, manque d'activités, etc.

La concertation et la connaissance du « terrain » sont également identifiées comme étant des obstacles.

O1 : « [...] c'est parfois plus difficile [...] de travailler ensemble en partenariat. »

O1 : « [...] j' pense que le défi c'est de continuer à se concerter [...], nous un moment donné on a dû se positionner dire, on va où maintenant, là, tsé, faut se recentrer. [...] »

O6 : « [...] le réseau de la santé, y'en a pas de collaboration. [...] »

12 : « [...] c'est difficile d'arrimer avec des services, les services sont à l'autre bout du monde [...] »

La grandeur du territoire ainsi que l'hétérogénéité des nombreux intervenants, intervenantes et paliers de services rendent difficiles la concertation, la coordination et l'arrimage de services. D'un autre côté, le manque de ressources empêche

certains organismes d'étudier plus en détail les besoins des populations qu'ils desservent.

Enfin, comme dernier obstacle, les attitudes à l'égard de l'action communautaire en général nuisent également à la capacité des organismes à rejoindre certaines catégories de population vulnérable.

O2 : « [...] tabous en arrière de la demande d'aide des hommes [...] »

O4 : « [...] l'environnement c'est toujours perçu comme quelque chose qui empêche l'économie de fonctionner [...] »

O5 : « [...] les parents sont durs à rejoindre [...] »

O6 : « [...] les organismes qui s'occupent du logement social [...] y veulent rien savoir de cette clientèle-là, là, c'est ben trop compliqué [...] »

15 : « [...] la résistance aux changements est très très grande [...] »

Par exemple, notons les tabous en ce qui a trait au fait de demander de l'aide, la survalorisation de l'aspect économique sur la dimension écologique, le laisser-aller des parents eu égard aux besoins de leurs enfants, la résistance au changement, l'incompréhension de la mission des organismes et les préjugés à l'égard des bénéficiaires de services, figurent parmi les attitudes qui ne facilitent pas le travail des organismes. Notons que les préjugés à l'endroit des bénéficiaires des services en sécurité alimentaire semblent particulièrement tenaces.

O10 : « [...] Que ce ne sont pas juste des assistés sociaux, loin de là quand qu'on fait notre tarte, là. À l'aide alimentaire, beaucoup plus [...].

O10 : « [...] C'pas juste pour les pauvres! Oui, l'aide alimentaire, mais le reste, c'pas juste pour les pauvres [...].

Ces préjugés font en sorte que les personnes n'osent pas demander d'aide, demeurent dans la marginalité et n'ont donc pas accès au soutien social qui est offert et qui déborde largement le cadre de la sécurité alimentaire.

## Analyse des données

L'analyse des données se déroule de la façon suivante : l'offre de services des organismes communautaires telle qu'étudiée lors des entrevues et des analyses de contenu est comparée aux politiques de développement social de la MRC et à ses caractéristiques sociodémographiques. L'objectif, rappelons-le, est de déterminer s'il y a continuité entre ce qui est souhaité et planifié par les organismes, la CDC et la MRC, et ce qui est réellement offert et réalisé sur le terrain. Cela permettra d'indiquer en conclusion s'il y a présence de besoins non comblés.

## L'ADÉQUATION ENTRE L'OFFRE DE SERVICES ET LES POLITIQUES

Comme il est mentionné dans l'introduction, une recension des politiques de développement local de la MRC des Jardins-de-Napierville et de la documentation des organismes membres de la CDC de la MRC a été effectuée. Elle a permis d'identifier les priorités et les intentions des acteurs impliqués. Rappelons que la politique de développement social de la MRC des Jardins-de-Napierville propose de faire de 10 enjeux ses priorités : le vieillissement de la population, la détresse psychologique, la situation économique précaire, le développement des compétences, la participation au marché du travail, la sécurité alimentaire, la mobilité sur le territoire, l'accès à un logement abordable, une offre adéquate en loisir, sport et culture et finalement le soutien communautaire.

---

## LES ENJEUX BIEN CIBLÉS PAR LES ORGANISMES

Enjeu bien connu, le vieillissement de la population est bien ciblé par les organismes de la MRC. Bien que la population de la MRC soit plus jeune en proportion que celle des autres MRC et qu'elle soit en plus forte croissance, la population active est par contre aussi en baisse. De plus, les projections prévoient une hausse du pourcentage des personnes âgées de 65 ans et plus ainsi que de l'âge médian dans la MRC (André et al., 2009). Les besoins des aînés continueront de se faire ressentir et certains organismes devront offrir des services de soutien. La MRC s'est d'ailleurs dotée d'une politique des aînés et de la famille en 2017.

---

## LES ENJEUX PARTIELLEMENT CIBLÉS PAR LES ORGANISMES

L'enjeu de la détresse psychologique<sup>5</sup> se retrouve aussi parmi les priorités des organismes, que ce soit chez les personnes âgées, les enfants ou les familles. Il y a à cet effet un organisme qui s'occupe de la détresse psychologique des femmes et des familles aux prises avec des problèmes de violence conjugale, un deuxième offre des services aux hommes ayant des problèmes de violence, un troisième offre des services pour briser l'isolement des aînés et finalement un dernier groupe a pour mission principale l'intervention en ce qui a trait aux troubles psychologiques de façon générale.

*... les personnes-ressources des organismes sont conscientes de la détresse psychologique des agriculteurs et des travailleurs agricoles (particulièrement dans le contexte familial et en lien avec les différences culturelles), mais constatent aussi un manque de ressources.*

Notons qu'en ce qui a trait aux préoccupations plus ciblées, les personnes-ressources des organismes sont conscientes de la détresse psychologique des

---

<sup>5</sup> La détresse psychologique inclut la santé mentale.

agriculteurs et des travailleurs agricoles (particulièrement dans le contexte familial et en lien avec les différences culturelles), mais constatent aussi un manque de ressources. Les organismes communautaires sont pourtant très bien placés pour intervenir dans ce domaine. Ils savent qu'une façon de favoriser une saine adaptation au stress chez les agriculteurs, ce qui représente la principale source de détresse psychologique, est entre autres de favoriser le développement des liens sociaux (Roy & Tremblay, 2015). D'ailleurs, des projets pilotes de formation ont déjà permis de constater la pertinence des approches de codéveloppement, lesquels font la promotion de la santé mentale entre les agriculteurs et les personnes-ressources (Roy et al., 2020).

La situation s'avère semblable pour la détresse psychologique des plus jeunes, laquelle apparaît justement de plus en plus tôt. Le problème est connu, mais les ressources pour y faire face sont insuffisantes selon les personnes rencontrées.

La situation socioéconomique précaire et l'indice de défavorisation élevé de certaines parties du territoire de la MRC manifestent des enjeux bien connus des responsables des organismes. Cet enjeu est aussi étroitement lié à d'autres, notamment à celui du développement des compétences et à celui de la participation au marché du travail. Les trois enjeux sont donc analysés simultanément. À ce sujet, trois choses ressortent de l'analyse : l'important soutien à l'employabilité de la population, le problème du décrochage scolaire et la situation préoccupante des femmes.

En ce qui concerne l'employabilité, deux organismes parmi ceux rencontrés offrent des services liés à la recherche d'emploi, au retour aux études, au développement des besoins de base et à la gestion des troubles de santé mentale non diagnostiqués qui peuvent nuire à la recherche d'emploi. Notons l'importance

de ces services étant donné le fait que la MRC est caractérisée par une population moins scolarisée que celle de l'ensemble de la Montérégie.

*... l'organisation communautaire est un apport non négligeable à la réussite scolaire*

Dans un deuxième temps, le décrochage scolaire est inclus dans les enjeux plus globaux de la situation socioéconomique de la MRC et du développement des compétences dans un contexte d'employabilité. Il convient de souligner le fait que l'organisation communautaire est un apport non négligeable à la réussite scolaire. En effet, particulièrement dans un contexte de défavorisation, des projets pilotes ciblant les relations écoles-organismes communautaires montrent la complémentarité de ceux-ci et la nécessaire reconnaissance de leurs ressources respectives (Kanouté et al., 2011).

Dans ce contexte, bien qu'un organisme ait comme objet d'intervention la motivation scolaire et que deux tentent de favoriser le retour sur le marché du travail, le décrochage scolaire pourrait probablement nécessiter d'être considéré comme un enjeu à part entière. Il est utile de rappeler que selon les données récoltées, les décrocheurs sont de plus en plus jeunes et que les résidents de la MRC des Jardins-de-Napierville sont moins susceptibles d'obtenir un diplôme d'études secondaires ou d'études postsecondaires et qu'un plus grand pourcentage de la population de la MRC les Jardins-de-Napierville vit sans diplôme. Il convient enfin de rappeler, tel que spécifié dans l'introduction, que la MRC des Jardins-de-Napierville est confrontée à un triple défi, d'abord celui de mettre en place les ressources nécessaires au développement de sa jeune population, déjà confrontée à des problèmes bien précis, ensuite composer avec une baisse de population dite « active » et enfin avec le vieillissement d'une partie importante de

*le décrochage scolaire pourrait probablement nécessiter d'être considéré comme un enjeu à part entière.*

sa population, le tout en se débattant dans un contexte socioéconomique difficile. La MRC est donc confrontée à des choix difficiles en ce qui a trait aux enjeux qu'elle décide de cibler.

En terminant concernant le problème du décrochage scolaire, la MRC est bien au fait de la pertinence de travailler en étroite collaboration avec les milieux scolaires, puisqu'elle le souligne dans sa politique de développement social de la MRC à la priorité 3. Cependant, quelques responsables d'organismes ont indiqué trouver difficile la collaboration avec le milieu scolaire.

En ce qui concerne la situation préoccupante des femmes, et bien que le revenu médian soit plus bas que la moyenne de toutes les catégories de population, les femmes et les personnes âgées sont plus affectées par le faible revenu. Cette problématique est reconnue et traitée par des organismes qui offrent des services à ces aînées ainsi que des services liés aux conditions de vie des femmes. Il est pertinent de noter, pour faire le lien avec l'enjeu précédent, que :

« Les taux déclarés de détresse psychologique, de troubles mentaux ou d'abus de substances ont été beaucoup plus élevés chez les populations à faible revenu, et les différences mesurées étaient statistiquement cohérentes dans la plupart des catégories sociodémographiques. » (Caron & Liu, 2010)

Ainsi, les deux enjeux sont fortement reliés. Pour ce qui est de l'enjeu lié à la participation au marché du travail, celui-ci comporte d'importantes conséquences chez les femmes. Ce fait n'a pas été mentionné par les intervenants et il serait intéressant d'aller voir ce qu'il en est sur le terrain. Des recherches montrent justement qu'il y a plusieurs défis rencontrés par les femmes qui vivent en situation de pauvreté dans un contexte de ruralité, notamment des problématiques liées à la santé et engendrées par des inégalités structurelles (Savoie et al., 2016). La prise en charge communautaire et l'intégration dans des projets provenant de la

communauté sont encore une fois privilégiées plutôt qu'une prise en charge individuelle.

L'enjeu des logements abordables est quant à lui comblé par quelques organismes qui soutiennent certaines catégories de population, notamment les familles vulnérables, les personnes âgées et les personnes ayant des difficultés psychologiques. À ce sujet, les lacunes concernent cependant l'accessibilité au

*... les lacunes concernent cependant l'accessibilité au logement des femmes et des familles victimes de violence conjugale ainsi que les personnes souffrantes de déficiences physiques, pour qui les logements sociaux semblent difficilement accessibles selon les intervenantes et intervenants interrogés.*

logement des femmes et des familles victimes de violence conjugale ainsi que les personnes souffrantes de déficiences physiques, pour qui les logements sociaux semblent difficilement accessibles selon les intervenantes et intervenants interrogés. Il est admis que les problèmes liés au logement sont sexués (Bernard, 2007). Cet aspect est d'autant plus pertinent dans

ce contexte étant donné que la violence conjugale semble être en augmentation dans la région, toujours selon les intervenantes, et que dans une perspective prenant en compte les déterminants sociaux de la santé, l'aide au logement peut aider à réduire ce type de violence et améliorer la santé des femmes (Thériault & Gill, 2007).

L'enjeu du soutien communautaire préoccupe la plupart des organismes, l'action communautaire étant à cet égard un aspect essentiel au développement du soutien dans une communauté. Mais justement cette capacité d'action des organismes est rendue difficile en raison du manque de bénévoles, du manque de ressources, du désintérêt et des préjugés à l'endroit de ce secteur et de l'épuisement des intervenantes et intervenants. Ces obstacles ont été identifiés par

*... aucune stratégie commune ne semble ressortir des discussions pour aborder ces enjeux.*



les intervenantes et intervenants, cela les empêchait de combler certains besoins chez leurs bénéficiaires. À ce sujet, plusieurs caractéristiques sont associées à la propension à faire du bénévolat (Nanhou et al., 2017). Parmi ces caractéristiques, les capacités en littératie et la capacité de résolution de problèmes dans un environnement technologique (utiliser un ordinateur) semblent particulièrement importantes dans le contexte du manque de bénévoles dans les organismes de la MRC des Jardins-de-Napierville. Les personnes qui ne sont pas compétentes en littératie et dans un environnement technologique sont significativement moins susceptibles de faire du bénévolat. L'aide au développement de ces compétences pourrait donc favoriser le bénévolat.

*il s'agit d'un des principaux obstacles identifiés par les intervenants et intervenantes quand vient le temps de déterminer ce qui nuit à leur capacité de remplir leur mission.*

Plusieurs ont néanmoins mentionné la valorisation de l'action communautaire, sa publicisation par les médias sociaux et l'augmentation des ressources comme possibilité de favoriser la vitalité du secteur communautaire, tout en reconnaissant parfois les difficultés de travailler en réseau et en complémentarité. Valoriser et favoriser l'action communautaire sont donc essentiels au développement du soutien communautaire. Cet enjeu est établi comme la priorité numéro 1 de la politique de développement social de la MRC et il s'agit également d'un des éléments facilitateurs pour les organismes. L'action communautaire et le réseautage leur permettent d'accomplir leur mission et de répondre aux besoins de leur population de façon plus efficace.

Les enjeux liés à la sécurité alimentaire sont bien connus aussi étant donné la situation socioéconomique difficile et la moindre participation au marché du travail dans certaines catégories de population. En revanche, ces enjeux se trouvent amplifiés par un autre enjeu bien évident dans la MRC : celui de la mobilité sur le territoire. En effet, le peu de mobilité entre les municipalités rend difficile l'accès

aux différents marchés d'alimentation et aux épiceries qui sont peu présentes en territoire rural. En plus de la situation économique difficile et de l'employabilité décroissante, l'absence de mobilité nuit à la sécurité alimentaire des citoyens à faible revenu. Le déploiement de la piste d'action « trouver des moyens de faciliter l'accès aux services de proximité » de la priorité numéro 2 de la politique de développement social de la MRC semble essentiel pour aborder cet enjeu. Sans oublier les préjugés à l'endroit de ce type de service et de ses bénéficiaires qui nuisent à la capacité de rejoindre toutes les personnes qui pourraient bénéficier des nombreux autres services qui sont offerts par ces organismes.

---

#### LES ENJEUX NON CIBLÉS PAR LES ORGANISMES

Pour faire suite, la mobilité sur le territoire apparaît comme le 7<sup>e</sup> enjeu identifié dans la politique de développement social de la MRC en 2011. Cet enjeu est connu de longue date dans la région et les intervenants et intervenantes y ont fait référence à de nombreuses reprises. Il s'agit aussi d'une problématique abordée à de nombreuses reprises dans les médias locaux. Malgré tout, il s'agit d'un enjeu qui, pour l'instant, ne semble pas couvert par un organisme et cela nuit à la capacité des organismes d'accomplir leur mandat. En effet, il s'agit d'un des principaux obstacles identifiés par les intervenants et intervenantes quand vient le temps de déterminer ce qui nuit à leur capacité de remplir leur mission. Le transport collectif demeure un défi de taille pour les communautés rurales, d'autant plus que les recherches dans le domaine de la mobilité et du transport ont, pour la plupart, des communautés urbaines comme objet. Dans ce contexte urbain, les nouvelles technologies sont souvent particulièrement utiles (Velaga et al., 2012), ce qui n'est pas nécessairement le cas dans un milieu rural. Fait à noter, l'accessibilité des services est un véritable problème en ce qui a trait à la prévention de la détresse psychologique chez les agriculteurs (Roy, 2015). En effet, la majorité des agriculteurs vivent évidemment en

milieu rural où les distances sont grandes et, par conséquent, les points de services sont éloignés et plus difficiles d'accès. Certains organismes ont néanmoins organisé et adapté de leur propre chef des services de transport.

L'enjeu de l'offre en loisir, en sport et en culture a été très peu abordé avec les participants, mise à part à quelques reprises pour signifier une volonté d'initier la jeunesse à des œuvres et des événements culturels. Ainsi, aucun des organismes rencontrés n'avait comme mission de promouvoir le loisir et le sport et d'en augmenter l'offre. En revanche, une démarche de coopération intermunicipale en loisir a été initiée en 2018 entre 11 municipalités de la MRC pour soutenir son offre en loisir (Trudel, 2018). Il s'agit d'une initiative intéressante étant donné le fait que la rentabilité des investissements publics dans le loisir et le sport soit démontrée.

*... aucun des organismes rencontrés n'avait comme mission de promouvoir le loisir et le sport et d'en augmenter l'offre*

Les effets sont les suivants : augmentation du bien-être de la population, en atténuant les dommages causés par la pauvreté, l'exclusion et l'isolement sociaux ; la contribution au développement du capital humain, en particulier chez les jeunes vulnérables ; l'augmentation du sentiment d'appartenance à la communauté ; la planification d'actions sociales qui soutiennent les organismes communautaires et, enfin, la vitalité d'une communauté (Lawson, 2005). À ce titre, un organisme a comme mission la promotion de la culture.

## Conclusion

L'objectif de ce travail de recherche consiste à comparer l'offre de services des organismes membres de la Corporation de développement communautaire Jardins-de-Napierville aux besoins de la population et de la communauté. De façon plus spécifique, l'objectif est de déterminer s'il y a des besoins non comblés dans la population.

Pour réaliser ce mandat, des entrevues individuelles ont été réalisées avec 18 responsables d'organismes communautaires. Des analyses de contenus des rapports des organismes, des politiques de développement social et des articles de journaux ont également été scrutées.

Il est alors possible de constater dans un premier temps que les organismes communautaires ont su s'adapter et modifier leurs pratiques pour faire face aux changements dans la population. La plupart des besoins de la population sont pris en compte par les organismes et l'offre de services est relativement bien arrimée avec les politiques de développement social de la MRC des Jardins-de-Napierville. Cela étant, certains besoins non comblés ont pu tout de même être identifiés, s'agissant de besoins non comblés ou encore partiellement comblés.

En effet, les résultats montrent qu'il y a des besoins non comblés dans la population (voir la figure 7 à la page suivante). Un premier est lié au transport. Un enjeu important lié à la mobilité est soulevé par plusieurs intervenants et intervenantes et est documenté à quelques reprises dans les médias. Cet enjeu n'est pas abordé directement par un organisme, puisqu'il s'agit également d'une responsabilité de la municipalité, mais il figure parmi les besoins importants de la

population. Cet enjeu est pourtant lié à d'autres besoins importants, par exemple ceux liés à la sécurité alimentaire, à la recherche d'aide en cas de détresse psychologique et à l'employabilité de certaines catégories de population.

*Figure 7 : Énumération des besoins non comblés et partiellement comblés (« trous de services »)*



Dans un deuxième temps, des besoins non comblés en ce qui a trait à la jeunesse sont également soulevés. Plus précisément, il semblerait que certaines problématiques liées à la violence et au décrochage scolaire surviennent de façon de plus en plus précoce. Il n'y aurait pas suffisamment de ressources pour intervenir en ces matières. Certains jeunes souffrent également de détresse psychologique, et ce, de manière plus précoce. Quelques pistes intéressantes sont évoquées par les personnes responsables des organismes et sont déjà identifiées dans les politiques de développement social de la MRC. Il s'agit d'améliorer la collaboration entre les

organisations communautaires et le milieu scolaire, augmenter l'offre en loisir étant donné que ceux-ci exercent une influence positive sur l'éducation et la détresse psychologique. Finalement, augmenter l'implication des jeunes dans le secteur communautaire, notamment en tentant de susciter l'intérêt de cette population qui est, comme cela fut identifié, difficile à rejoindre.

Enfin, toujours concernant les besoins non comblés énumérés dans la figure 7 de la page précédente, certains se dévoilent en raison de l'apparition de nouveaux besoins liés à l'augmentation de l'immigration dans la région et à l'apport d'une population ayant des pratiques culturelles nouvelles, notamment en ce qui a trait aux relations familiales et aux interactions entre les hommes et les femmes. Des situations de détresse psychologique chez les travailleurs agricoles ainsi que des soucis familiaux teintés par des différences culturelles seraient présents. À ce sujet, l'intervention liée à la violence conjugale serait inadéquate.

Outre ces besoins non comblés, l'analyse des résultats permet également d'identifier des besoins qui sont partiellement comblés par les organismes. Il est mentionné que la capacité d'hébergement des victimes de violence conjugale est inadéquate, que la liste d'attente liée à la protection de l'environnement est importante tout comme les retards dans la prestation de services pour les personnes atteintes de déficience physique ou intellectuelle. Enfin, il manque de ressources pour soutenir les travailleurs agricoles.

Enfin, à la suite de l'analyse des besoins non comblés, il est possible d'affirmer que les priorités 6 (transport) et 8 (loisirs) inscrites dans les politiques de développement social de la MRC semblent être celles qui sont le moins couvertes par la municipalité et les organismes de la CDC Jardins-de-Napierville. À la lumière des commentaires des participants et des savoirs scientifiques en sciences

humaines, ce sont des priorités qui sont transversales. Cela signifie qu'elles sont liées d'une façon étroite aux autres enjeux et à la capacité des organismes d'aider les citoyens et citoyennes à améliorer leurs conditions d'existence.

## BIBLIOGRAPHIE

- Alberio, M., & Beghdadi, S. (2018). Quelles perspectives pour l'intervention sociale communautaire auprès des jeunes au Québec ? Le cas des services aux jeunes dans la région du Bas-Saint-Laurent. *L'infirmière clinicienne*, 15(2). [https://www.researchgate.net/profile/Marco-Alberio-3/publication/344270191\\_Quelles\\_perspectives\\_pour\\_l%27intervention\\_sociale\\_communautaire\\_aupres\\_des\\_jeunes\\_au\\_Quebec\\_Le\\_cas\\_des\\_services\\_aux\\_jeunes\\_dans\\_la\\_region\\_du\\_Bas-Saint-Laurent/links/5f6223f1a6fdcc1164173178/Quelles-perspectives-pour-lintervention-sociale-communautaire-aupres-des-jeunes-au-Quebec-Le-cas-des-services-aux-jeunes-dans-la-region-du-Bas-Saint-Laurent.pdf](https://www.researchgate.net/profile/Marco-Alberio-3/publication/344270191_Quelles_perspectives_pour_l%27intervention_sociale_communautaire_aupres_des_jeunes_au_Quebec_Le_cas_des_services_aux_jeunes_dans_la_region_du_Bas-Saint-Laurent/links/5f6223f1a6fdcc1164173178/Quelles-perspectives-pour-lintervention-sociale-communautaire-aupres-des-jeunes-au-Quebec-Le-cas-des-services-aux-jeunes-dans-la-region-du-Bas-Saint-Laurent.pdf)
- André, D., Payeur, F. F., & Institut de la statistique du Québec. (2009). *Perspectives démographiques des MRC du Québec, 2006-2031*. Institut de la statistique du Québec.
- Assogba, Y. A. (2000). Insertion des jeunes, organisation communautaire et société : L'expérience fondatrice des Carrefours jeunesse-emploi au Québec. Presses de l'Université du Québec.
- Bélangier, J.-P. (1999). Les organismes communautaires, une composante essentielle de ce tiers secteur. *Nouvelles pratiques sociales*, 12(2), 89-102. <https://doi.org/10.7202/000055ar>
- Bellerose, J., & Yorn, C. (2013). Les travailleurs migrants sur les fermes du Québec (p. 41). Centre d'innovation sociale en agriculture. <http://www.cisainnovation.com/wp-content/uploads/2015/09/Les-travailleurs-migrants-sur-les-fermes-du-Qu%3%A9bec.pdf>
- Bernard, N. (2007). Femmes, précarité et mal-logement : Un lien fatal à dénouer. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 25(1970), 5-36. <https://doi.org/10.3917/cris.1970.0005>
- Bureau, V., & Brouillette, J. (2014). Étude d'impacts socio-économiques. CDC des Chenaux. [http://www.cdcdeschenaux.ca/images/Rapport\\_\\_\\_tude\\_d\\_impacts\\_socio\\_\\_\\_conomique.pdf](http://www.cdcdeschenaux.ca/images/Rapport___tude_d_impacts_socio___conomique.pdf)
- Caron, J., & Liu, A. (2010). Étude descriptive de la prévalence de la détresse psychologique et des troubles mentaux au sein de la population canadienne : Comparaison entre la population à faible revenu et la population à revenu plus élevé. *Maladies chroniques au Canada*, 30(3), 86-97.



- Chevalier, S., Latulippe, D., & Nicolas, J. (2013a). *Les organismes communautaires : Des partenaires essentiels et dans le besoin. Portrait de leur contribution et de leur situation budgétaire*. Agence de la santé et des services sociaux de la Montréal.  
[https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/fichiers/professionnels/outils-services/PSOC/2013-06-11\\_Portrait\\_organismes-communautaires-FINAL\\_26-06-2013.pdf](https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/fichiers/professionnels/outils-services/PSOC/2013-06-11_Portrait_organismes-communautaires-FINAL_26-06-2013.pdf)
- Chevalier, S., Latulippe, D., & Nicolas, J. (2013b). *Portrait montréalais des besoins de la population et du milieu communautaire : Une adéquation à revoir!* Réseau Alternatif et communautaire des Organismes en santé mentale de l'île de Montréal (RACOR en santé mentale) et Collectif.
- Choquette, M., Beaugregard, M.-C., Provençal, D., Chouinard, S., Beaudoin, M.-P., Favreau, A.-M., & Fournier, B. (2019). *Portrait du marché du travail*. Direction régionale de Services Québec de la Montérégie. [http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/3737753Corporation de développement communautaire Jardins-de-Napierville](http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/3737753Corporation_de_developpement_communautaire_Jardins-de-Napierville). (2017). *Lettre d'information sur la CDC les Jardins-de-Napierville* [Communication personnelle].
- Couillard, M.-A. (2016, mars 23). *Du transport collectif maintenant offert*. Coup d'Œil, 9.
- Direction de la santé publique Montérégie. (2019). *MRC des Jardins-de-Napierville, portrait des ménages*.
- Dupuis, J.-P. (2004). *La gestion québécoise à la lumière des études comparatives. Recherches sociographiques*, 43(1), 183-205. <https://doi.org/10.7202/009451ar>
- Favreau, L., & Lévesque, B. (1996). *Développement économique communautaire : Économie sociale et intervention*. Presses de l'Université du Québec.
- Gallié, M., Ollivier-Gobeil, J., & Brodeur, C. (2017). *La néo-féodalisation du droit du travail agricole : Étude de cas sur les conditions de travail et de vie des travailleurs migrants à Saint-Rémi* (N° 8; Cahiers du GIREPS, p. 16). [http://www.gireps.org/wp-content/uploads/2017/08/DroitTravail\\_PointsSaillants\\_Online.pdf](http://www.gireps.org/wp-content/uploads/2017/08/DroitTravail_PointsSaillants_Online.pdf)
- Gaudreault, A. (2019). *Portrait des ménages*. MRC les Jardins-de-Napierville. Direction de la santé publique de la Montérégie.
- Gouvernement du Québec. (2016). *Nombre de familles à faible revenu, selon le type de famille, MRC et territoire équivalent de la Montérégie*. Institut de la statistique du Québec.

[https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil16/societe/fam\\_men\\_niv\\_vie/rev\\_dep/unite\\_fam16\\_mrc.htm](https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil16/societe/fam_men_niv_vie/rev_dep/unite_fam16_mrc.htm)

Gouvernement du Québec. (2020). *Portrait agroalimentaire MRC Les Jardins-de-Napierville*. Ministère de l'Agriculture, pêcheries et alimentation.

<https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Regions/monteregie/lamonteregie/MRCJardinsNapierville/Pages/MRCLesJardinsdeNapierville.aspx>

Kanouté, F., André, J., Charette, J., Lafortune, G., Lavoie, A., & Gosselin-Gagné, J. (2011). Les relations école-organisme communautaire en contexte de pluriethnicité et de défavorisation. *McGill Journal of Education / Revue des sciences de l'éducation de McGill*, 46(3), 407-421.

<https://doi.org/10.7202/1009174ar>

Larochelle, J. (2018, mai 9). C'est la fin du transport collectif. *Coup d'Oeil*, 7.

Lawson, H. A. (2005). Empowering people, facilitating community development, and contributing to sustainable development : The social work of sport, exercise, and physical education programs. *Sport, Education and Society*, 10(1), 135-160. <https://doi.org/10.1080/1357332052000308800>

L'Innovation, M. de l'Économie et de. (s. d.). *Guides et outils / Analyse comparative (Benchmarking) — MEI*. Ministère de l'Économie et de l'Innovation. Consulté 10 juin 2020, à l'adresse

<https://www.economie.gouv.qc.ca/bibliotheques/outils/gestion-dune-entreprise/gestion-du-marketing/analyse-comparative-benchmarking/>

Levasseur, L. (2018). *Portrait des impacts socioéconomiques et des enjeux des organismes communautaires autonomes de l'Estrie* (p. 54). Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie. [https://www.rocestrie.org/fr/portrait-des-impacts-socio-economiques-et-des-enjeux-des-organismes-communautaires-autonomes-de-estrie?ssid=ywtdcf2ou5r89kr&ssname=portrait\\_rapport\\_complet\\_28mai.pdf](https://www.rocestrie.org/fr/portrait-des-impacts-socio-economiques-et-des-enjeux-des-organismes-communautaires-autonomes-de-estrie?ssid=ywtdcf2ou5r89kr&ssname=portrait_rapport_complet_28mai.pdf)

Nanhou, V., Desrosiers, H., & Ducharme, A. (2017). *Portrait des bénévoles de 16 à 65 ans au Québec* (N° 22; Portraits et trajectoires, p. P. 1-28). Institut de la statistique du Québec.

<https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/no-22-portrait-des-benevoles-de-16-a-65-ans-au-quebec.pdf>

Poste de la MRC des Jardins-de-Napierville de la Sûreté du Québec. (2019). *Rapport annuel*

*d'activités*. <https://www.sq.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2019/04/17-18-jardins-de-napierville.pdf>

- Roy, P., & Tremblay, G. (2015a). L'expérience du stress chez les agriculteurs : Une analyse du genre masculin. *Nouvelles pratiques sociales*, 27(2), 236-252. <https://doi.org/10.7202/1037690ar>
- Roy, P., & Tremblay, G. (2015b). L'intervention psychosociale auprès des agriculteurs : Promouvoir l'accès et l'acceptabilité des services [Psychosocial intervention among male farmers: promoting access and acceptability of services]. *Quintessence*, 7(1), 1-2.
- Roy, P., Bilodeau, N. B. J., Therrien, A., & Verville, S. (2020). Projet pilote de formation. Prévenir et promouvoir la santé mentale chez les agriculteurs : S'outiller pour mieux soutenir. *Canadian Journal of Community Mental Health*, 39(2), 77-81. <https://doi.org/10.7870/cjcmh-2020-015>
- Savoie, L., Lanteigne, I., Albert, H., & Robichaud, I. (2016). Des femmes en situation de pauvreté au Nouveau-Brunswick : Prendre en charge sa santé en contexte de ruralité. *Intervention*, 143, 15-31.
- Spénard, P., & Pepin, É. (2020). Étude sur les retombées économiques des organismes membres de la Corporation de développement communautaire Haut-Saint-Laurent. Collège de Valleyfield. [https://www.colval.qc.ca/images/Projets\\_de\\_recherche/Etude\\_retombees\\_socio-economiques\\_CDC\\_HSL\\_2020-01-30\\_RapportFinal.pdf](https://www.colval.qc.ca/images/Projets_de_recherche/Etude_retombees_socio-economiques_CDC_HSL_2020-01-30_RapportFinal.pdf)
- Statistique Canada. (2017, février 8). Profil du recensement, Recensement de 2016—Les Jardins-de-Napierville, Municipalité régionale de comté [Division de recensement], Québec et Québec [Province]. Profil du recensement. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CD&Code1=2468&Geo2=PR&Code2=24&Data=Count&SearchText=Les%20Jardins-de-Napierville&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&GeoLevel=PR&GeoCode=2468&TABID=1>
- Thériault, L., & Gill, C. (2007). Les déterminants sociaux de la santé et la violence conjugale : Quels sont les liens ? *Service social*, 53(1), 75-89. <https://doi.org/10.7202/017989ar>
- Trudel, C. (2018). Loisirs : La MRC des Jardins-de-Napierville mise sur la coopération intermunicipale. 100°. <https://centdegres.ca/magazine/sante-et-societe/loisirs-mrc-jardins-de-napierville-cooperation-intermunicipale/>
- Velaga, N. R., Beecroft, M., Nelson, J. D., Corsar, D., & Edwards, P. (2012). Transport poverty meets the digital divide : Accessibility and connectivity in rural communities. *Journal of Transport Geography*, 21, 102-112. <https://doi.org/10.1016/j.jtrangeo.2011.12.005>

## ANNEXE A : LE SCHÉMA D'ENTREVUE

### **Mot d'introduction**

Bonjour,

D'abord, je vous remercie pour le temps que vous nous accordez. Ce projet de recherche est une collaboration entre la Corporation de développement communautaire des Jardins-de-Napierville et le Collège de Valleyfield par l'entremise du CRIMST.

Le projet a pour objectif de comparer l'éventail des services offerts par les organismes membres de la Corporation de développement communautaire des Jardins-de-Napierville aux besoins de la population.

Dans le cadre de cet entretien, nous voulons essentiellement connaître l'apport des organismes communautaires (l'ampleur, la variété, la spécificité des champs d'intervention, etc.) ainsi que faire ressortir les besoins auxquels ils sont en mesure de répondre et ceux auxquels ils ne sont pas en mesure de répondre. Les échanges vont durer environ quarante minutes.

Nous enregistrons l'entrevue parce que nous ne voulons perdre aucune des opinions émises. Pour les fins de la discussion, nous n'utiliserons que vos prénoms, mais ceux-ci seront remplacés par des noms fictifs lorsque nous rédigerons le compte rendu. Soyez assurés que votre anonymat est préservé.

Mon nom est Pierre Spénard. Mon rôle est de poser des questions et d'écouter. Je ne prendrai pas part aux discussions. Je poserai une dizaine de questions, vous invitant à passer d'un sujet à l'autre. Je vous présente Laurie Gilbert. Elle est auxiliaire de recherche au CRIMST et elle est ici pour prendre des notes sur la discussion.

Maintenant, je vous demande de placer en face de vous la feuille sur laquelle vous aurez inscrit votre prénom et de me remettre tout de suite votre fiche personnelle et le formulaire de consentement distribués avant le début de la rencontre.

# Schéma d'entrevue

## I. RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISME

Nom de l'organisme :	_____	Territoire desservi :	_____
Nom de la responsable :	_____	Type d'organisme :	_____
Date :	_____	Secteur d'intervention :	_____
Heure :	_____	Clientèle :	_____
Lieu :	_____	Participation à une table de concertation	

## II. ENTREVUE

### Présentation – mot d'introduction

#### Premier thème – Évaluation des besoins de la population (10 minutes)

- Pouvez-vous détailler les besoins que vous parvenez à combler de manière satisfaisante chez les personnes qui sollicitent votre organisme?
- Pouvez-vous brosser un portrait des besoins qui ne vous semblent pas satisfaits chez la population que vous desservez?
  - Dans quelle mesure votre organisme est-il en mesure d'y répondre?
- Pouvez-vous décrire les personnes qui sont difficiles à rejoindre? Pourquoi le sont-elles?

#### Deuxième thème – Les conséquences sur les pratiques (10)

- Toujours en tenant compte des besoins de la population vulnérable que vous desservez :
  - Pouvez-vous exposer les changements que vous avez dû mettre en œuvre dans votre pratique, s'il y a lieu, pour y répondre plus efficacement?
  - Ou vous adapter à leur évolution?

#### Troisième thème – Les facilitateurs (5 minutes)

- Pouvez-vous décrire les éléments (ressources humaines, bénévoles, besoins matériels) qui favorisent votre capacité à répondre aux besoins de votre clientèle?

#### Quatrième thème – Les obstacles (5 minutes)

- Pouvez-vous préciser les obstacles à la réalisation de votre mission?

#### Bref résumé (5 minutes)

- Souhaitez-vous nous dire autre chose d'important que nous aurions oublié?

Nous vous remercions sincèrement pour votre participation à cette recherche. Les résultats de l'analyse des entrevues vous seront ultérieurement présentés.